

SAINT- MANDÉ

N°237
INFOS
SEPTEMBRE
2019

CRESCO : UN NOUVEAU CHAPITRE POUR CETTE RENTRÉE !

JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

FÊTE DE L'AUTOMNE AVEC LA FÊTE DE LA POMME, DES JARDINS, DU SPORT,
DES ASSOCIATIONS, LE VIDE-GRENIER ET LA RÉCOLTE DU MIEL.

LA VILLE ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS.

BONNE RENTRÉE À NOS ÉCOLIERS SAINT-MANDÉENS !



À DÉTACHER !

LE PROGRAMME
D'ACTIVITÉS DES
SENIORS

A LA RENTRÉE, PENSEZ À LA GESTION LOCATIVE

1

LA MISE EN LOCATION
estimer le loyer,
faire réaliser les
diagnostics,
diffuser votre bien
sur le marché

2

**GESTION
DES DOSSIERS**
chercher le bon
locataire, établir
l'état des lieux

3

**GESTION
DE VOTRE BIEN**
rédaction du bail,
gestion des locataires,
avis d'échéance et
quittance des loyers,
régularisation des
charges, assurances

4

**ENTRETIEN DE VOTRE
PATRIMOINE**
gestion et suivi
des réparations

5

**ASSURANCE GARANTIE
DES LOYERS IMPAYÉS**
vos loyers sécurisés
grâce à la garantie
Agentys
des loyers impayés

6

**GESTION COMPTABLE
ET QUESTIONS**
nos gestionnaires
vous aident à la
déclaration de vos
revenus fonciers

AGENTYS SAINT-MANDÉ / VINCENNES / CHARENTON

01 43 97 47 47

78, AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE 94160 SAINT-MANDÉ - saintmande@agentys.com - agentys.com/saintmande

LA TOURELLE

www.latourelle-brasserie.com

f BRASSERIE LA TOURELLE

la fourchette est notre partenaire

FORMULE
29€⁹⁰ ENTRÉE
PLAT
DESSERT

Voir site internet

ÉTABLISSEMENT CLIMATISÉ
Cuisine faite maison
à partir de produits frais

Salon pour 25 personnes



1, avenue Foch - Tél. : 01 43 28 33 08



PATRICK BEAUOUIN,
Maire de Saint-Mandé
Vice-Président de
la Métropole
du Grand Paris

➤ POUR UNE NOUVELLE ANNÉE ACTIVE ET UTILE À SAINT-MANDÉ

* Monsieur le Maire, cette nouvelle rentrée....

Tout d'abord, je souhaite une bonne rentrée à tous. J'espère que l'été a été reposant pour tous malgré les longs épisodes de chaleur et de canicule que nous avons vécus encore en cet été 2019. Je tiens d'ailleurs tout de suite à **exprimer toute ma gratitude à tous les services et en particulier au Centre Communal d'Action Sociale** qui ont assuré le plan canicule en lien avec la Préfecture, la police municipale, le centre municipal de soins, le service du Bel Âge et les livreurs de repas à domicile qui ont effectué une veille permanente sur l'ensemble des personnes les plus vulnérables.

J'ajoute que la Ville de **Saint-Mandé a, cette année, mis à disposition des salles climatisées** permettant à chacun de bénéficier d'une zone de fraîcheur pour se reposer face à ces grands coups de chaleur.

* Face à ces canicules, qui deviennent récurrentes, que compte faire la Ville de Saint-Mandé ?

Devant cette évolution climatique importante qui a des conséquences pour chacun d'entre nous, en particulier sur notre santé et notre manière de vivre, **il est essentiel que nous soyons attentifs à adapter notre cadre de vie** : c'est le rôle de chacun d'entre nous dans sa maison, sa propriété, son appartement ou naturellement par les collectivités locales comme la Ville de Saint-Mandé. Nous avons le souci de trouver les bonnes solutions d'adaptation et relever pour Saint-Mandé ce nouveau défi.

Le conseil municipal s'engagera pleinement une nouvelle fois, lors du prochain conseil municipal **du 17 septembre, par l'adoption du nouveau volet du plan local pour la transition écologique qui est un complément à son plan pluriannuel d'investissement "Transition énergétique" déjà mise en place.**

Il visera entre autres, à accélérer l'adaptation LED des bâtiments municipaux publics, à travailler à leur neutralité énergétique, à continuer la transformation du pôle automobile de la Ville, qui en 2022 devrait être totalement électrique hors gros camions de service, à amplifier les mobilités douces (pistes cyclables)...

Nous lancerons les études nécessaires pour la végétalisation d'un certain nombre de toits, la transformation des cours d'écoles avec des matériaux piège à chaleur et également la modification du PLU pour permettre la pose contrôlée de panneaux photovoltaïques sur les toits de nos propriétés privées ou collectives et ce, avec entre autre la start-up "In sun we trust". Nous expliquerons plus en détail ce plan dans le prochain Saint-Mandé Infos d'octobre 2019.

* Les Saint-Mandéens se sentent-ils concernés par ces questions ?

Nos concitoyens sont déjà attentifs à tout ce qu'ils lisent ou entendent sur le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Ils doivent être motivés pour participer spontanément aux actions proposées par les différentes institutions. C'est ainsi que Saint-Mandé s'inscrit et relaiera, comme déjà fait, toutes les actions engagées en partenariat avec la Métropole du Grand Paris et le Territoire Paris Est Marne & Bois auxquels Saint-Mandé appartient, tels les plans climat-air-énergie où nous mettrons en œuvre les recommandations. Nous continuerons à travailler sur la Zone à Faibles Émissions (ZFE) engagée depuis juillet 2019 pour les voitures Crit Air 5 et non classées afin d'assurer une lutte efficace contre les pollutions de l'air.

C'est également le regard que nous avons sur **le devenir du périphérique et les premières mesures qui devraient être prises.** Ainsi, la mairie de Saint-Mandé est la première mairie à avoir lancé dès juillet 2019 un sondage pour savoir comment les habitants voyaient les mesures envisagées par la mairie de Paris pour freiner la pollution due au périphérique. Vous pouvez d'ailleurs toujours y répondre en allant sur le site de la Ville <https://www.saintmande.fr/a-la-une/> actualités

L'équipe municipale a toujours pensé que les mesures ne devraient pas être contraignantes mais avoir un socle incitatif et pédagogique.

Ainsi, nous continuerons à travailler avec l'Éducation nationale et les accueils de loisirs placés sous la responsabilité de la Ville pour faire **prendre conscience à notre jeune génération de la réalité du phénomène qu'est le réchauffement climatique et les conséquences qu'il entraîne.**

* Comme le travail avec la Fondation TARA par exemple ?

Oui ! Voilà un exemple parfait de l'état d'esprit dans lequel la Ville de Saint-Mandé se place. Faire

comprendre, expliquer, inciter, en un mot faire de la pédagogie pour que cela devienne pour chacun un réflexe naturel : "je trie, je suis attentif aux mesures antipollution, je respecte les règles pour mon logement, ma conduite routière, etc."

Nous allons d'ailleurs, avec la Fondation TARA, reconduire cette extraordinaire et rare expérience pour nos élèves en liens directs avec une fondation scientifique spécialisée dans la vie des océans et des mers.

Interrogez les élèves des 15 classes primaires qui ont travaillé avec leurs professeurs et la Fondation TARA sur cette problématique lors de la dernière année scolaire, vous y verrez un immense intérêt et des éclairs dans leurs yeux car cela a été une vraie découverte. Outre une approche scientifique, ils ont appris à s'interroger et certainement à être de futurs et réels acteurs citoyens de la sauvegarde de notre planète.



*** Quels sont les autres objectifs avec nos partenaires car rien ne se fait seul ?**

À l'exemple de ce partenariat avec la Fondation TARA, nous avons également déjà anticipé ce travail avec nos partenaires institutionnels traditionnels tels le Département, la Région et surtout le Territoire et la Métropole du Grand Paris.

J'ajoute que, vivant aux côtés et entourés par notre belle et fière capitale Paris, nous allons au prochain conseil municipal du 17 septembre passer **une nouvelle convention de travail et de partenariat avec la Ville de Paris - la précédente étant arrivée à expiration - pour partager, identifier et résoudre de nombreux soucis du quotidien** surtout ceux générés par le périphérique, le Bois de Vincennes, le stationnement le long du zoo de Vincennes et la gestion des voies limitrophes en particulier le Boulevard de Guyane sur lequel aujourd'hui Saint-Mandé n'a aucune part de responsabilité. Il y a aussi les constructions le long du périphérique, la mutation programmée de la porte de Vincennes, la biodiversité, etc. Avancer tout en respectant et en faisant respecter notre spécificité mandéenne si appréciée, voilà un vaste programme pour quelques années d'engagement.

*** Et au plus proche de nous, quelles sont les actions premières lancées par la municipalité pour cette rentrée ?**

Très naturellement, nous sommes attentifs à la rentrée scolaire comme chaque année et nous avons profité de cet été pour réaliser de nombreux travaux d'adaptation et de modernisation de nos bâtiments en particulier scolaires mais aussi tous ceux accueillant les services publics.

Le 2 septembre nous avons été très heureux d'accueillir 1611 enfants inscrits dans nos écoles publiques. Saint-Mandé accueille plus de 4000 élèves avec les écoles et établissements privés sur son territoire. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à monsieur Bruno Le Brize, le nouveau directeur de l'école élémentaire Charles Digeon.

Je me réjouis également des travaux réalisés par le département du Val-de-Marne et la Ville de Paris pour sécuriser la sortie des élèves de l'école Decroly.

J'ai noté également l'adaptation aux normes handicap de l'école Notre-Dame de Saint-Mandé, ce qui est un plus pour les élèves et pour la capacité d'accueil dans notre ville.

*** Parlez-nous de ce nouvel équipement public dédié aux associations, à la culture et à l'innovation.**

Nous avons engagé un plan progressif de modernisation de notre commune tout en respectant son caractère résidentiel et ce, afin de répondre dans le temps aux besoins de nos concitoyens.



Ainsi le 6 septembre, nous aurons la grande fierté d'inaugurer l'immeuble Cresco, le nouvel établissement à vocation associative, culturelle et à l'innovation sur 3200 m². Ce dernier va accueillir vous le savez un auditorium et une trentaine de salles permettant de multiples activités de loisirs, d'informations, de détente, de rencontres, de formations, d'expositions...

Une grande partie des associations de Saint-Mandé, aujourd'hui disséminées dans la ville, vont s'y retrouver : cela deviendra un lieu de vie extraordinaire où chacun pourra se rencontrer et partager sa passion.

J'ajoute que **le 25 septembre nous inaugurerons l'incubateur d'entreprises avec le Territoire Paris Est Marne & Bois qui a la compétence économique.**

Cet incubateur sera ouvert à toutes celles et ceux, qui, jeunes ou moins jeunes, veulent créer, imaginer, innover et confronter leurs idées avec le monde économique, le monde universitaire : ils y trouveront les espaces, les conseils et les moyens nécessaires au développement d'une idée, d'un concept qui sera peut-être un des produits de demain et nous le souhaitons, créateur d'emplois.

*** Et les autres grands projets d'aménagement, où en sont-ils ?**

D'autres dossiers d'aménagement arrivent enfin à maturité, telle la rénovation des crèches rue de Bérulle avec le concours

du Département du Val-de-Marne. L'appel d'offres a été lancé et les travaux devraient débuter au deuxième semestre 2020. Nous avons aussi le projet avec la RATP, copropriétaire du terrain d'assiette foncière du centre Pierre Cochereau, de réformer cet espace. Ce projet à haute qualité architecturale comprendra des logements dont des logements sociaux pour répondre à la loi SRU, un nouveau centre de sécurité urbaine pour accueillir la police municipale et de l'activité économique. Sur la pointe Paul Bert, les travaux de la résidence étudiante, de l'extension du Conservatoire municipal et de l'accueil des services voirie-espaces verts vont débiter d'ici la fin de l'année. L'ensemble des pièces réglementaires sont aujourd'hui à jour.

*** Et sur le plan du logement ?**

Plusieurs opérations sont en cours. La Ville est attentive à la sauvegarde de son patrimoine, de son environnement, de son cadre de vie si recherché. Mais il y a naturellement toujours des mutations foncières en cours et **nous devons aussi répondre à la loi SRU sur le logement social.**

Chacun est **conscient de l'extrême complexité pour répondre aux exigences de cette loi. Saint-Mandé, qui est pour la mixité sociale, y travaille avec les lourdes contraintes foncières** qui sont les siennes.

Foncier rare, foncier cher : l'équation est difficile à résoudre et nous le faisons comme nous le pouvons en saisissant chaque opportunité de construction. Prochainement, nous signerons le 3^e Plan de mixité sociale avec l'État.

En attendant, la réponse est le lancement des travaux de la construction des logements sociaux de l'hôpital d'instruction des armées Begin (120 logements), le projet Cochereau avec la RATP et la résidence étudiante de la pointe Paul Bert (110 logements). Tout cela nous permettra de voir le quota de logements sociaux de Saint-Mandé augmenter tout en maintenant notre caractère résidentiel.

Nous avons également une opération privée boulevard de la Guyane - rue de l'Alouette. Les travaux devraient être lancés dans les mois à venir. Elle comprendra 70 logements dont 25 logements sociaux.

*** Donc toujours une activité chargée ?**

Oui activité chargée car il y a d'autres chantiers tel le suivi de la politique lancée concernant les devantures commerciales et le ravalement des façades que nous allons continuer à amplifier. Nous avons aussi la mise en place de boutiques éphémères afin de permettre à des artisans de présenter leurs projets et de diversifier ainsi le commerce saint-mandéen. Dans le Val-de-Gaulle, bonne nouvelle car nous avons appris l'arrivée d'ici début 2021 d'un magasin bio Naturalia sur une surface de près de 400 m².

*** Qu'en est-il de l'administration numérique à Saint-Mandé ?**

Nous avons largement investi ce domaine afin d'offrir toujours plus de possibilités **d'interagir avec notre administration.** Rien que sur l'année écoulée, nos concitoyens ont pu découvrir notre **application smartphone "Saint-Mandé en poche"** et un nouveau site internet www.saintmande.fr **pour accéder rapidement** à l'information de notre ville, la possibilité **de demander en ligne les certificats et les renseignements d'urbanisme pour les notaires et les géomètres, ainsi qu'un nouveau service pour les pré-inscriptions en crèche.**

Dans les prochains mois, vous pourrez aussi déposer en ligne **vos permis de construire et faire des demandes d'occupation de l'espace public (terrasses, déménagement, travaux,...)**. Ces nouveaux services sont rendus possibles grâce à la transformation de notre administration, qui a décidé de relever le défi de la dématérialisation des échanges pour devenir une administration numérique pour tous.

Ainsi, notre ville s'inscrit dans une démarche digitale innovante reconnue et primée par la Métropole du Grand Paris.

*** Cet espace-temps 2019/2020 est aussi un temps électoral puisqu'il y a les élections municipales...**

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 et les Saint-Mandéens comme dans toutes les villes de France seront amenés à choisir l'équipe de conseillers qui aura vocation à gérer la ville et en assurer son animation, son quotidien et préparer son avenir jusqu'en 2026. J'espère et je souhaite que le débat soit le plus apaisé possible.

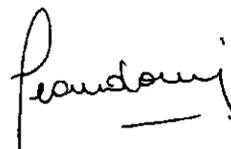
Le contexte dans lequel nos institutions territoriales vivent devient de plus en plus lourd et incertain.

La baisse des dotations budgétaires et la multiplication des strates administratives éloignent la décision de proximité. Il nous faut être très attentif à avoir les moyens et les outils pour conserver l'état d'esprit de notre commune et son cadre de vie tant appréciés.

Je suis certain que celles et ceux qui se lanceront dans cette aventure importante mais très difficile, passionnante mais compliquée à vivre que de devenir conseiller municipal, seront attentifs à présenter des programmes de haute qualité et surtout réalistes.

En attendant cette échéance électorale majeure, le Conseil municipal continuera de travailler au bien-être des Saint-Mandéens, de faire vivre le quotidien de chacun d'entre nous, de préparer l'avenir de la commune et ce, avec le souci de la maîtrise de la dépense publique et le sens de la rigueur financière, budgétaire et donc fiscale.

À toutes et à tous, je donne rendez-vous pour nous rencontrer et vivre Saint-Mandé lors des prochaines manifestations d'Automne !





Depuis 1966

"L'INDÉMODABLE" LE RUISSEAU

RESTAURANT - HÔTEL ***



SALON PRIVÉ • REPAS ADAPTÉS POUR GROUPES ASSOCIATIFS OU ÉVÈNEMENTS

MENU

BISTRONOMIQUE
Entrée, Plat, Dessert

28,40€

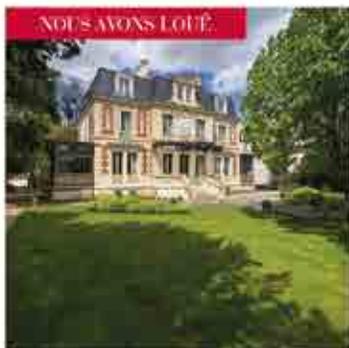
ou à la Carte

Cuisine "maison",
à base de produits frais,
viande de Salers,
poissons de
"petit bateau"...

137 avenue Gallieni
94160 Saint-Mandé
Tél. 01 43 74 02 39

Site : www.leruisseau.fr

NOUS AVONS LOUÉ.



BARNES

INTERNATIONAL REALTY

SAINT-MANDÉ
Avenue Daumesnil

Location meublée. Bel hôtel particulier de 450 m² situé sur un terrain arboré de 2 700 m². Il offre de belle réception une grande cuisine avec espace dînatrice et 7 chambres sur 2 étages. Rénovation contemporaine. Sous-sol aménagé. Grande terrasse. Studio de 35 m² au 2^{ème} étage avec un accès indépendant. Garage.

BARNES Rentals - Est Parisien

125, rue Val-de-la-Grève, 75003 Paris +33(0)1 55 42 50 67
rentals.parisien@barnes.com www.barnes.com/rental



8 À VOTRE ÉCOUTE

Inscrivez-vous sur les listes électorales pour voter en 2020. Les élections du CMJ en préparation. Vous venez d'emménager à Saint-Mandé ? Vos élus vous proposent une visite guidée. Prochain Conseil municipal le 17 septembre à 20h.

10 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

Les temps forts de ces dernières semaines.

11 DÉMOCRATIE LOCALE

12 L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Le point sur les finances de la Ville. Votre nouvel équipement municipal, CRESCO ouvre ses portes.

16 ZOOM SUR...

BONNE RENTRÉE À TOUS LES ÉCOLIERS SAINT-MANDÉENS.

18 QUALITÉ DES SERVICES

L'actualité du Bel Âge. Repas gastronomique à la résidence Lanmodez... et tout l'actualité du pôle loisirs, animation et culture.

22 QUALITÉ DE VILLE

Vos démarches facilitées avec Facil Habitat. Le mémo des collectes des déchets et le prochain coup de propre dans nos rues.

23 VIE ÉCONOMIQUE

Trois nouveaux gérants de boulangeries s'installent à Saint-Mandé. Les nouvelles enseignes à Saint-Mandé et le calendrier des prochaines expos-ventes de la Boutique Éphémère. La coiffure comme soin. Notez dès à présent le rendez-vous que vous donnent vos commerçants pour la Fête de la pomme.

27 LOISIRS ET CULTURE

Rentrée en fanfare avec de

nombreuses animations : la fête de l'Automne, la fête de la pomme, la récolte du miel, le vide-grenier... et aussi le 72e salon d'automne de l'ANAF, des expos, des concerts... et la présentation de la nouvelle saison culturelle.

30 SPORT EN VILLE

Du basket, du foot, de l'Aïkido, du Krav Maga... au menu de ce numéro.

32 VIE ASSOCIATIVE

Les associations saint-mandéennes vous font part de leur actualité.

36 TRIBUNES

Expression libre des groupes politiques de l'opposition. En dernière minute, vous venez d'emménager à Saint-Mandé ? Inscrivez-vous à la matinée découverte du 21 septembre prochain !

38 BLOC-NOTES

Les naissances, mariages et décès.

DERNIÈRE MINUTE



Nouveau site internet



Objectif BAFA

Formation BAFA proposée par la Ville pendant les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions à l'Inter'Val.



Créateurs et repreneurs d'entreprises

Organisée par la Ville et Affaires & Convivialité, une permanence conseil a lieu tous les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois à 14h à 16h, sur rendez-vous.

Pour tout renseignement :
azakaria@affairesetconvivialite.com
abeziers@affairesetconvivialite.com
Tél. 01 48 08 23 24

COMMÉMORATION

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

Mercredi 25 septembre à 18h

Monument aux morts (place Charles Digeon).

À VOTRE ÉCOUTE...

ÉLECTIONS

Municipales de 2020

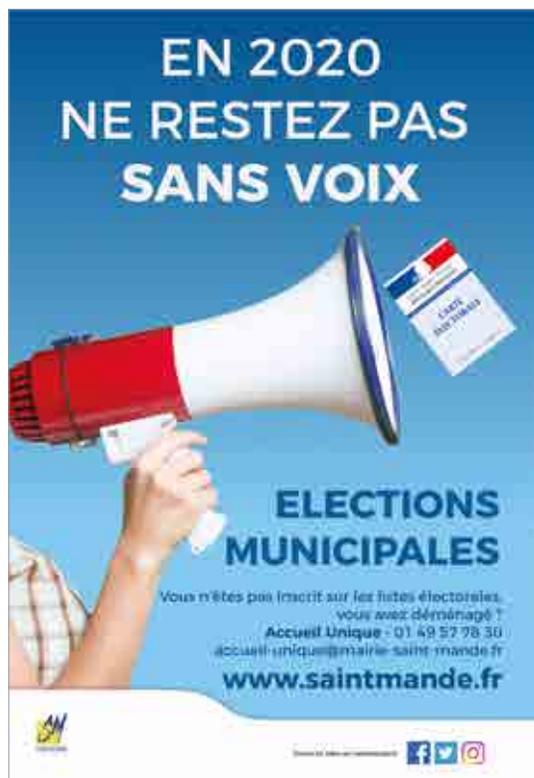
Le 16 juillet dernier, le ministère de l'Intérieur a annoncé les dates des municipales de 2020 : dimanche 15 mars pour le premier tour et dimanche 22 mars pour le second tour.

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- Avoir au moins 18 ans
- Être de nationalité française ou d'un pays membres de l'UE
- Être inscrit sur les listes électorales
- Jouir de ses droits civils ou politiques.

Vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous avez déménagé ?

Inscrivez-vous en ligne sur [www.saintmande.fr/espace_Citoyen/toutes les démarches/](http://www.saintmande.fr/espace_Citoyen/toutes_les_demarches/) rubrique "listes électorales".



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les prochaines élections en préparation

Le Mandat 2017-2019 du Conseil Municipal Jeunes de Saint Mandé s'est terminé au mois de juin dernier dans la joie et la bonne humeur ! Vive le Mandat 2019-2021 !

Du 9 au 20 septembre, une vaste campagne de sensibilisation menée tant auprès des chefs d'établissements qu'auprès des élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e va s'engager... Avis donc à celles et ceux qui souhaitent se présenter à cette élection ! Ils devront s'inscrire auprès du coordinateur Bruno Le Floch entre le 23 septembre et le 11 octobre inclus puis devront préparer leur programme et une affiche avant le 18 octobre en proposant une idée pour chacune des quatre commissions de travail, à savoir :

- Solidarité, santé, prévention,
- Environnement, propreté, citoyenneté
- Culture, patrimoine, jumelage
- Sports, loisirs, jeunesse.

La campagne des candidats se déroulera dans leur établissement respectif du 4 au 7 novembre, date à laquelle seront désignés les nouveaux élus. Dossier à suivre bien sûr dans les colonnes de votre magazine... ✖

Coordinateur du Conseil Municipal Jeunes :

Bruno Le Floch

Tél. 06 09 65 62 04

cmj@mairie-saint-mande.fr

DEUX ANS DÉJÀ !



INCUBATEUR D'ENTREPRISES

Au service des entreprises

La Ville de Saint-Mandé et l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois ouvrent un incubateur d'entreprises dans le bâtiment CRESCO. Les start-ups hébergées bénéficieront de services d'accompagnement pour optimiser leur réussite. ✖

Renseignements et téléchargement du dossier :
www.parisestmarnebois.fr
www.saintmande.fr

L'Établissement Public Territorial
Paris Est Marne & Bois et la ville de Saint-Mandé
ouvrent un **incubateur d'entreprises**
qui bénéficieront de services d'accompagnement
pour optimiser leur réussite

Vous tenez
une belle
idée ?

Vous souhaitez
développer
votre start-up?

Nous pouvons vous aider !

Renseignements et téléchargement du dossier :
www.parisestmarnebois.fr ou www.saintmande.fr

Paris Est
L'incubateur est géré par Silicon Cité
contact@siliconcite.net
SM
SAINT-MANDÉ

À VOS AGENDAS...

CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 17 SEPTEMBRE
À 20H À L'HÔTEL DE VILLE SALLE DES MARIAGES.

VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS

PATRICK BEAUDOUIN

MAIRE DE SAINT-MANDÉ
Rendez-vous au 01 49 57 78 10

FLORENCE CROCHETON

1^{ère} ADJOINTE EN CHARGE DE L'URBANISME,
DU PATRIMOINE, DE L'HABITAT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE.
Reçoit le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous.

JEAN-PHILIPPE DARNAULT

2^e ADJOINT EN CHARGE DES RESSOURCES
HUMAINES, DE L'EMPLOI ET DE
L'OPTIMISATION DE L'ACTION PUBLIQUE.
Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.

MARC MÉDINA

3^e ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET DE
L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES.
Reçoit le lundi de 18h à 20h sur rendez-vous.

PASCALE TRIMBACH

4^e ADJOINTE EN CHARGE DES RELATIONS AVEC
LES INSTITUTIONS, LES INTERCOMMUNALITÉS
ET LES AFFAIRES PATRIOTIQUES.
Reçoit le samedi de 10h à 11h30 sur rendez-vous.

JULIEN WEIL

5^e ADJOINT EN CHARGE DE LA CULTURE, DE
LA COMMUNICATION, DU DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE ET DE L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE.
Reçoit sur rendez-vous.

CHRISTINE SEVESTRE

6^e ADJOINTE EN CHARGE DES SPORTS, DE
LA VIE ASSOCIATIVE, DE LA JEUNESSE ET DES
JUMELAGES.
Reçoit le mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous.

ALAIN ASSOULINE

7^e ADJOINT EN CHARGE DE LA SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS, DE LA SANTÉ, DU
LOGEMENT ET DU HANDICAP.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.

ANNE CARRESE

8^e ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE
LA FAMILLE, DE L'ENSEIGNEMENT ET DU
PÉRISCOLAIRE.
Reçoit le jeudi de 9h à 10h 30 sur rendez-vous.

PHILIPPE LE TYMEN

9^e ADJOINT EN CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES CITOYENS, DE L'ESPACE URBAIN,
DE LA VIE QUOTIDIENNE, DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE.
Reçoit sur rendez-vous.

Permanences de votre conseiller départemental Julien Weil

Prise de rendez-vous :
Julien.weil@valdemarne.fr

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MANDÉ

LE 28 JUIN, DES FÊTES POUR SE DIRE AU REVOIR...



À LA CRÈCHE DE LA TOURELLE

Un beau moment convivial avec près de 45 familles présentes pour l'occasion. Différents ateliers ont ponctué la soirée : maquillage, pêche à la ligne, chamboule tout, parcours moteur et sensoriel, musique, danse et chansons ainsi qu'une projection des photos des enfants prises tout au long de l'année.



À LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque a fêté la fin de l'année scolaire à la Maison Rolland Boitelle avec ses adhérents. Petits et grands sont venus partager un goûter ainsi que des temps d'expérimentation, de manipulation, de sourire, d'expression : bref, des temps de jeu !

AUX RIBAMBINS

Beaucoup de monde lors de cette fête d'au revoir... Environ 70 adultes, 62 enfants et 24 assistantes maternelles ou gardes à domicile ! Jeux d'eau à l'ombre des barnums, goûter et présentation des travaux des enfants étaient au menu.



DÉPART ARRIVÉE

Le maire, Patrick Beaudouin remettait, le 2 juillet dernier, la médaille de la Ville au médecin Général Rigal-Sastourne qui quitte la direction de l'HIA Bégin pour prendre ses fonctions comme nouveau directeur des hôpitaux à la direction centrale du Service de santé des armées (SSA). Bienvenue au médecin général Duverger qui le remplace dans ses fonctions. À cette occasion, la médaille de la Ville était aussi remise au Capitaine Delache de la Garde Républicaine qui prendra ses nouvelles fonctions à Saint-Julien.



LIBÉRATION DE SAINT-MANDÉ

Le 25 août 1944, les hommes de la 2^e DB libèrent Saint-Mandé au prix d'âpres combats à hauteur de la Tourelle. Depuis, la Ville leur rend hommage chaque 25 août, place Leclerc. L'occasion d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés lors de ces combats :

E. Duval, A. Euvrard, H. Liger, L. Malezieux, G. Milhau, M. Ogee, R. Pironnet, C. Karnowski, le brigadier Gilardi de la 2^e DB et quatre inconnus. La municipalité a aussi honoré la mémoire du commandant René Mouchotte en déposant une gerbe devant sa maison natale, à l'angle des avenues Daumesnil et du Général de Gaulle.

SAINT-MANDÉENNES, SAINT-MANDÉENS, DONNEZ VOTRE AVIS : PÉRIPHÉRIQUE À 50 KM/H POUR OU CONTRE ?



Chacun sait maintenant que les pollutions atmosphériques causent de nombreux dégâts de santé publique et qu'il nous faut collectivement réagir à cette problématique.

C'est pourquoi, la Ville de Saint-Mandé s'est associée à la mise en place, le 1^{er} juillet dernier, d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) afin de limiter les pollutions dues aux moteurs thermiques.

Cette ZFE prévoit d'interdire les véhicules les plus polluants – classés Crit'Air 5 – et, en 2021, ceux disposant d'une vignette Crit'Air 4, à l'intérieur de l'A 86.

La proximité du périphérique a incité Saint-Mandé à s'inscrire dans le groupe de travail, lancé au niveau de la Métropole du Grand Paris, de la Région Ile-de-France et du Forum Métropolitain, en lien avec l'État, sur le devenir des boulevards

périphériques et autoroutes urbaines. Saint-Mandé a d'ailleurs contribué à l'ensemble en faisant des propositions afin d'être pleinement associée à la réflexion.

La Ville de Paris a également présenté son propre rapport d'informations et d'évaluation sur le devenir du périphérique parisien et propose une gouvernance partagée.

C'est la raison pour laquelle, en sa qualité de Maire de Saint-Mandé, de Vice-Président de la Métropole du Grand Paris et de membre du Forum métropolitain, notre maire a proposé cette enquête, lancée depuis le mois de juillet dernier afin qu'il puisse être le relais de vos opinions concernant le devenir du périphérique et l'impact que cela aura sur notre ville de Saint-Mandé, compte tenu des premières mesures envisagées par la Maire de Paris, Madame Anne Hidalgo.

La Ville de Saint-Mandé va participer aux différents ateliers préparatoires à ces décisions.

La majorité municipale s'associe pleinement à cette initiative qui concerne l'avenir de notre cité et de son cadre de vie.

Si vous n'avez pas encore répondu à cette enquête vous pouvez encore le faire en allant sur le site de la Ville <https://www.saintmande.fr/a-la-une/actualites>

Pour Saint-Mandé, nous nous devons d'être vigilants.

Bonne rentrée !

Les élus de la majorité municipale

Patrick Beaudouin, Florence Crocheton, Jean-Philippe Darnault, Marc Médina, Pascale Trimbach, Julien Weil, Christine Sevestre, Alain Assouline, Anne Carrese, Philippe Le Tymen, Eveline Besnard, Maria Tung, Olivier Damas, Caroline Queron, Philippe Izraelewicz, Blandine Gouel, Jacques Guionet, Marianne Veron, Dominique Tinel, Diane Martin, Thomas Murgia, Séverine Faure, Thomas Boullé, Tiffany Culang, Albert Danti, Régnald Béjaoui et Joëlle Aich.

FINANCES

Le point sur les finances de la ville

Le compte administratif 2018 (i.e. la réalisation budgétaire) de la Ville a été arrêté et a été présenté au Conseil municipal en juin dernier. Ses résultats sont très bons, toutefois il est nécessaire de les mettre en perspective et de montrer le chemin parcouru depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

Depuis 2014, l'action de la majorité a été guidée par plusieurs principes :

- le maintien du périmètre des services rendus aux Saint-Mandéens et la recherche de la meilleure qualité.

- une gestion prudente par la réalisation d'économies et la sécurisation des emprunts.
- la nécessité de dégager une épargne de gestion permettant à la commune d'investir pour améliorer le cadre de vie, répondre aux contraintes légales en terme de logements sociaux et surtout stimuler son développement économique.

DE NÉCESSAIRES ADAPTATIONS

Cette politique a bien sûr dû s'adapter au contexte qui a sensiblement évolué.

« *Le début de la mandature a été marqué par la nécessité absolue d'éviter un "effet de ciseaux" qui menaçait l'équilibre de nos finances avec la baisse drastique des dotations de l'État couplée à la hausse de la contribution de la Ville au FPIC (fonds de péréquation abondé par les communes dites riches)* » explique Marc Médina, adjoint aux finances.

Des Ateliers de la dépense publique ont été organisés au cours du dernier trimestre 2014 pour expliquer cette situation, sensibiliser les Saint-Mandéens aux dangers encourus et recueillir leurs avis et suggestions, et cela avec l'aide du cabinet Klopfer qui fait autorité en termes de finances publiques.

Des orientations se sont dégagées consistant à :

- rééquilibrer la contribution des usagers par rapport aux contribuables
- rationaliser les actions par le regroupement de certains services (Interval , Accueil unique...)

- externaliser certaines prestations
- améliorer la productivité en modernisant les outils.

Pour autant, les effets de ces mesures ne pouvant qu'être progressifs, une augmentation des impôts s'est avérée indispensable pour équilibrer le budget 2015.

LA STABILISATION DES TAUX D'IMPOSITION

« *Courant 2015, la création du Territoire Paris Est Marne & Bois a permis de desserrer l'étau qui nous menaçait : notre contribution au FPIC qui devait passer à 2 M€ puis 2,5 M€ annuels s'est trouvée, de façon inattendue mais très positive, réduite à 0,7 M€ du fait du calcul de cette contribution au niveau du Territoire* » indique l'élu.

De ce fait, à compter de 2016, les taux d'imposition de la commune ont été stabilisés (les seules augmentations correspondant à la revalorisation des valeurs locatives décidée chaque année par l'État). Cette "manne" issue de la modification des modalités de calcul du FPIC s'est accompagnée d'une stabilisation des dépenses de fonctionnement :

- en 2018, ces dépenses se sont élevées à 37,07 M€, niveau égal à celui de 2015.

- plus précisément, les frais de personnel (17,7 M€ en 2018) ont baissé de 0,55 M€ par rapport à 2015 malgré les mesures de revalorisation du point d'indice et les effets du "glissement vieillesse technicité".

En parallèle, un certain nombre de recettes "annexes" se sont vues "boostées" avec, à titre d'exemples :

- les droits de mutation, les transactions immobilières ayant été stimulées par les taux bas et l'attractivité de la ville

- les recettes de stationnement sous l'effet de la renégociation du contrat liant la Ville à Q PARK et à une plus forte contribution des non Saint-Mandéens.

La Ville a été ainsi en mesure de dégager une épargne brute de l'ordre de 5/5,2 M€ depuis 2015, avec un record de 6,8 M€ en 2018 (pour mémoire 4,81 M€ en 2013 et 3,66 M€ en 2014).

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

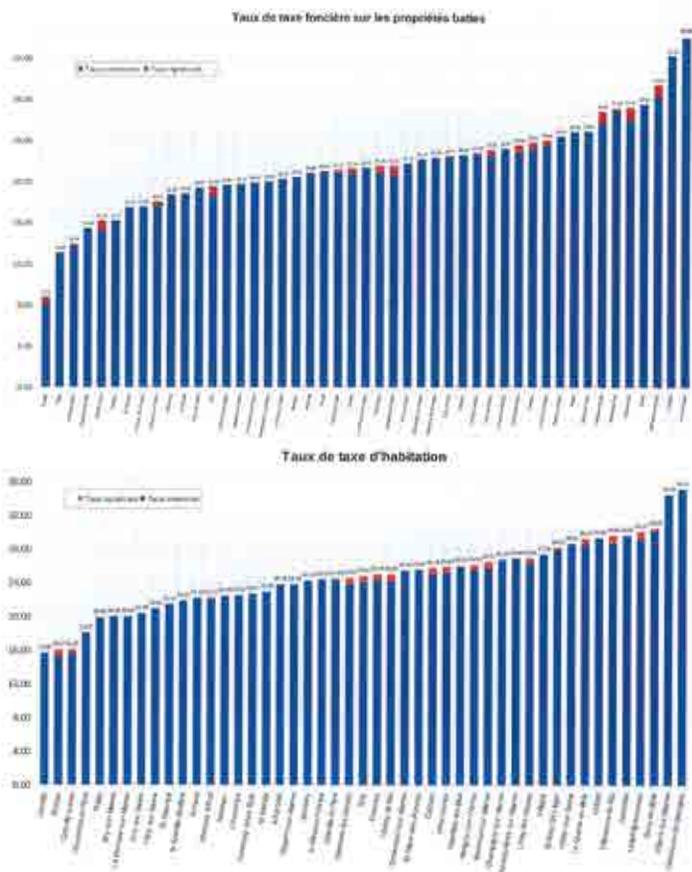
Ces résultats ont permis de financer des investissements importants en termes de :

- modernisation des équipements scolaires et sportifs,
- d'économies d'énergie avec la généralisation de l'éclairage par LED,
- d'outils informatiques facilitant et simplifiant la relation avec les usagers,
- de développement économique avec l'important programme de bureaux sur le terrain IGN (implantation d'UBISOFT avec plusieurs milliers de collaborateurs) couplé avec un nouvel équipement moderne de la Ville CRESCO (*lire page 15*), l'ensemble devant contribuer à renforcer l'attractivité de Saint-Mandé tout en y instaurant un meilleur équilibre géographique.

Outre son utilité économique, sociale et culturelle, ce bâtiment de 3200 m² constitue un patrimoine immobilier de haute qualité et un enrichissement net pour la ville de l'ordre de 20 M€.

« Les rapports annuels de la Direction générale des finances publiques DGFIP

COMPARAISON DE LA FISCALITÉ LOCALE DANS LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE



sont régulièrement élogieux sur notre gestion et sur les ratios de la commune soulignant notamment une bonne capacité d'autofinancement et taux de désendettement particulièrement faible.

À moins que l'État, pour combler ses propres déficits nés de promesses inconsidérées, ne décide à nouveau de ponctionner le bloc communal, notre situation financière saine nous permet d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable » dit en conclusion Marc Médina. ✖

RÉUNION PUBLIQUE

LES FINANCES DE LA VILLE PRÉSENTÉES AUX SAINT-MANDÉENS

Jeudi 3 octobre, Marc Médina, adjoint aux finances et à l'évaluation des politiques publiques présentera les finances 2018 de la commune. Cette réunion, ouverte à tous, sera l'occasion pour chacun de s'informer et d'échanger sur les données qui seront présentées.

**Jeudi 3 octobre à 19h30 • Salle des conférences (2^e étage de la Médiathèque)
3 avenue de Liège**



Qui ?

livre des repas de qualité à domicile
des menus classiques ou de régime
frais, savoureux et équilibrés, 7 jours sur 7
15⁹⁰ € le repas soit 10⁶⁴ € après déduction fiscale

APPÉTITS & ASSOCIÉS

www.appetits-associes.fr

Pour commander :
01 70 611 960
après d'un appel gratuit

CHAY
APA

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?
ADHAP organise tout dans les 48h !



Foide à domicile
ADHAP

- Accompagnement
- Travaux ménagers
- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Aide à la mobilisation
- Garde de jour

Permanence téléphonique 7 J / 7, 24h / 24

Prestations effectuées sur :
Le Perreux - Alfortville - Charenton-le-Pont
Fontenay-sous-Bois - Joinville-le-Pont
Nogent-sur-Marne - Maison-Alfort
Saint-Mandé - Saint-Maurice - Vincennes

81, rue Dalayrac - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

01 55 12 10 02
adhap94c@adhapservices.eu

Plus d'informations sur www.adhapservices.fr

**STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNÉUR**



Amicus
storiste depuis 1983

**Portes blindées
TORDJMAN
Metal**

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE • RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

Notaires
Créer - Développer - Protéger - Transmettre

LE CONSEIL NOTARIAL

Maître Maxime URPHÉANT
Notaire à Saint-Mandé



LE NOTAIRE ET LE DIVORCE

Le mariage prend fin par le décès de l'un des époux ou par le divorce. Dans ce dernier cas, la fin de la vie commune entraîne des conséquences juridiques et notamment patrimoniales. Le divorce peut être de plusieurs types :

***Le divorce par consentement mutuel :** Dans ce cas, les époux ne passent plus devant le juge pour divorcer. Ils s'entendent sur un projet de convention qui règle toutes les conséquences du divorce : tant personnelles que patrimoniales (résidence des enfants, pension alimentaire, prestation compensatoire, partage des biens et des dettes...). La présence de deux avocats (un pour chaque partie) est obligatoire. La convention est ensuite déposée au rang des minutes d'un notaire, dont le rôle est de contrôler le respect de la procédure, tant sur la forme que sur les délais.

***Le divorce par consentement mutuel judiciaire :** Lorsque le divorce sans juge n'est pas possible dans certains cas, les époux soumettent leur convention de divorce à l'approbation du juge.

***Le divorce sur acceptation du principe de la rupture du mariage :** Dans ce cas de figure, les époux sont d'accord pour divorcer mais ne s'entendent pas sur les conséquences du divorce. Il revient alors au juge de prononcer le divorce et statuer sur ses conséquences.

***Le divorce par suite de l'altération définitive du lien conjugal :** Ici, un seul époux peut demander le divorce lorsque le lien conjugal est définitivement altéré, par exemple lorsque les époux vivent séparément depuis au moins deux ans. C'est alors le juge qui prononce le divorce et statue sur ses conséquences.

***Le divorce pour faute :** Ce type de divorce est demandé par un époux reprochant à son conjoint des faits constitutifs d'une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage qui rendent intolérable le maintien de la vie commune. Le juge prononce le divorce et statue sur ses conséquences.

Quelle que soit la procédure engagée, le notaire est mandaté par les époux ou par le juge pour établir la liquidation du régime matrimonial et le partage des biens dans le respect du contrat de mariage, de la convention de divorce et de la Loi.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

Maxime URPHÉANT, maxime.urpheant@paris.notaires.fr

CRESCO

ASSOCIATIONS-CULTURE-INNOVATION

**Venez découvrir
votre nouvel équipement
de 3 200m² !**

Cresco, c'est...

- Un auditorium de 250 places (déjà 10 spectacles programmés !)
- Un rez-de-chaussée totalement modulable pour les expositions et animations...
- Un espace pour les activités associatives et culturelles (15 salles)
- Un incubateur d'entreprises
- Un espace de co-working
- Une cafétéria
- Un roof-top servant d'amphithéâtre en plein air

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Journée portes ouvertes de 10h à 18h

À 19h : Présentation de la saison culturelle 2019/2020

À 19h30 : Conférence du journaliste-chroniqueur Fabien Lecoeuvre "Le rayonnement culturel de Saint-Mandé"

4, avenue Pasteur

**Votre
Saison culturelle
2019/2020
à Saint-Mandé :**

Exposition Sorties Musique
Théâtre Projections
Jeune public Seul-en-scène

Près de 50 rendez-vous pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies !

Présentation le 7 septembre
à 19h au CRESCO.
VENEZ NOMBREUX !



ZOOM SUR...

Préparée avec soin, la rentrée s'est bien passée.

Les élèves ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier avec plaisir pour le plus grand nombre et parfois quelques appréhensions pour les plus petits... Ce ne sera que passer car très vite le plaisir d'apprendre, la compagnie de nouveaux camarades, l'attention portée par les enseignants et les ATSEM* sauront convaincre les plus réticents...

Comme chaque année, la période estivale a été l'occasion pour la Ville d'effectuer les travaux d'entretien des bâtiments scolaires afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions possibles d'apprentissage : peinture à l'école maternelle de La Tourelle, remplacement des serrures et mise aux normes des rampes d'escaliers pour les personnes à mobilité réduite au groupe scolaire Charles Digeon, remplacement des dalles de plafond au groupe scolaire Émilie et Germaine Tillion, peinture, mise aux normes et remplacement de stores au groupe scolaire Paul Bert entre autres...

Pour le temps libre du mercredi, pensez à solliciter les associations saint-mandéennes et le Conservatoire municipal. Vous pourrez faire le choix d'une ou plusieurs activités le 7 septembre à l'occasion de la Fête du sport et de la Journée des associations !

À TOUTES ET TOUS, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE UNE BELLE RENTRÉE 2019/2020 !

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS

Pour les écoles maternelles

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil du matin de 7h30 à 8h45

Classe de 8h45 à 11h45

Pause méridienne de 11h45 à 13h30

Classe de 13h30 à 16h30

Accueil périscolaire de 16h30 à 19h

Le mercredi : ALSH accueil à la demi-journée ou à la journée.

Pour les écoles élémentaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil du matin de 7h30 à 8h45

Classe de 8h45 à 11h45

Pause méridienne de 11h45 à 13h30

Classe de 13h30 à 16h30

Étude surveillée de 16h30 à 18h

Accueil périscolaire de 18h à 19h

Le mercredi : ALSH accueil à la demi-journée ou à la journée.

1 661

C'est le nombre
d'enfants accueillis
dans les écoles de
Saint-Mandé.

BIENVENUE À

Bruno Le Brize
Nouveau directeur
de l'école
Charles Digeon
élémentaire

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Afin de prévoir l'encadrement des enfants et d'organiser les activités, l'inscription à l'accueil de loisirs pour le mercredi est obligatoire (Espace Citoyen sur site internet de la Ville ou à l'Accueil Unique en mairie). Aucun enfant non inscrit au préalable ne pourra être accueilli. L'annulation d'une inscription pourra être effectuée jusqu'à sept jours avant le mercredi d'absence de l'enfant, sinon, le jour sera facturé.

Rendez-vous sur <https://saint-mande.espace-famille.net> ou à l'Accueil unique au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Tél. 01 49 57 97 23

LE CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET AUTRES DÉMARCHES.

ALSH vacances de la Toussaint (du 21/10 au 31/10/19) : Inscriptions du 09/09 au 29/09/2019

Réactualisation du quotient familial 2020 : du 30/09/2019 au 19/01/2020

ALSH vacances de Noël (du 23/12/19 au 03/01/20) : Inscriptions du 11/11 au 01/12/2019

Séjour de ski (1^{ère} semaine des vacances) : inscription du 18/11 au 08/12/2019

ALSH vacances d'hiver (du 25/02 au 10/03/20) : inscriptions du 14 au 03/02/2020

Inscriptions scolaires 2020/2021 : en ligne sur l'Espace Citoyen du 10/02 au 03/04/2020. Uniquement sur rendez-vous à l'Accueil unique du 24/02 au 03/04/2020

ALSH vacances de printemps (du 06/04 au 17/04/2020) : inscriptions du 24/02 au 15/03/2020

ASLH vacances d'été 2020 : inscriptions du 11/05 au 14/06/2020

Attention aucune inscription ne peut être prise en compte en dehors des périodes indiquées... À afficher sur votre réfrigérateur !

Rendez-vous sur <https://saint-mande.espace-famille.net> ou à l'Accueil unique au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Tél. 01 49 57 97 23

BONNE RENTRÉE À TOUS LES ÉCOLIERS SAINT-MANDÉENS !

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

La Ville a renouvelé son partenariat avec l'association *Etudions* qui organise le service d'étude surveillée dans les écoles élémentaires. Les enseignants des écoles de la ville assurent l'encadrement des élèves tous les jours de classe de 16h30 à 18h.

Information, réservation : portailfamilles-etudions.ifac.asso.fr (Tél. 01 81 93 94 00)

Tarifification : un prix fixe par étude et des tarifs dégressifs.

Le service d'étude surveillée est organisé par la Direction de l'école.

L'Accueil Unique

en mairie vous renseigne, procède aux inscriptions et permet le paiement des factures (restauration scolaire, séjours, accueils de loisirs ainsi que le Conservatoire). Toutes ces démarches peuvent aussi être faites en ligne en toute sécurité sur le site de la Ville "Espace Citoyen".

Autre solution : choisissez le prélèvement automatique !

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2019/2020 - ZONE C

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : samedi 19 octobre 2019
Reprise : lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 21 décembre 2019
Reprise : mardi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 8 février 2020
Reprise : lundi 24 février 2020

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 4 avril 2020
Reprise : lundi 20 mai 2020

Pont de l'Ascension

Fin des cours : mercredi 20 mai 2020
Reprise : lundi 25 mai 2020

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 4 juillet 2020

L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

Le laboratoire de langue est mis à disposition par la Ville pour les élèves de toutes les écoles. Les élèves de CP et CE2 bénéficieront de 45 minutes par semaine durant cette année scolaire 2019/2020, les élèves de CE1 suivront les cours sur un semestre. Les cours sont dispensés par Rachel Faraday, une professeure de langue anglaise.

INFORMATIONS UTILES

Accueil Unique – Hôtel de Ville
Tél. 01 49 57 78 30

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h non stop.

Le samedi de 9h15 à 12h30

Direction de la famille – Hôtel de Ville

Tél. 01 49 57 78 70

Espace Citoyen :

www.saintmande.fr (rubrique Espace Citoyen).

DES REPAS DE QUALITÉ

La Ville applique les mesures fixées par la Loi EGALIM : label rouge, 63 % de produits responsables dont 20% de BIO - issus de circuits courts moins de 150 km, viande (rouge et blanche) *Label Rouge*, légumes issus de l'agriculture raisonnée (respectueuse de l'environnement), poisson label MSC (Marine Stewardship Council pour la pérennité des populations de poissons), conserves de 1^{er} choix, fruits bio, pain local bio...

NOUVEAU : 1 repas 100% végétarien par semaine, baguette trois fois par semaine au goûter, limitation des gâteaux sucrés, pas de pâte à tartiner, jus de fruits 100% pur jus, fromage au goûter, lait non aromatisé.

À noter très prochainement : l'utilisation de barquettes biodégradables françaises. Une demande faite à la SOGERES, le partenaire "restauration" de la Ville.

Les autres repas sont constitués d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert (pain issu de l'agriculture biologique).

Cette formule privilégie la qualité à la quantité en respectant l'équilibre nutritionnel et évite le gaspillage alimentaire. Il y a toujours le plat de substitution ovo-lacto-végétarien et poisson.

Un "buffet de rappel" légumes et féculents est aussi proposé aux enfants qui le souhaitent.

Des moments festifs et gourmands sont organisés tout au long de l'année.

À savoir ! L'application "Saint Mandé en poche" permet de consulter les menus, également en ligne sur le site web.

QUALITÉ DES SERVICES

L'ACTUALITÉ DU BEL ÂGE

LES SORTIES À VENIR

Samedi 21 septembre

MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux est un lieu incontournable pour découvrir l'histoire du premier conflit mondial (1914-1918).

Au programme également de cette journée...

LA VISITE DE LA MAISON DU BRIE DE MEAUX

Un parcours découverte sur l'histoire de ce célèbre fromage et bien sûr une dégustation !

LE SPECTACLE HISTORIQUE DE MEAUX

Dans le cadre prestigieux de la Cité Épiscopale, au pied de la Cathédrale, venez découvrir la huitième création "Héroïques !" qui concentre les énergies et les talents de 500 bénévoles comédiens, danseurs et musiciens. 1h15 d'émotion.

TARIFS :

100% : 56,50 € - 75% : 42,37 € - 50% : 28,25 €
+ 5 € de transport pour chaque tarif.

Règlement JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE.

"LE TEMPS DES AIDANTS"

La prochaine rencontre aura lieu
au Centre de Soins Municipal
18 bis, chaussée de l'Étang
de 14h30 à 16h30.

Judi 12 septembre

"Être aidant et être aidé"

ENCORE QUELQUES PLACES



© Laurent Bavières



© Meaux Maison du Brie

Découverte des animations et activités des trois prochains mois et inscriptions :

JEUDI 19 SEPTEMBRE À 14H

Salle des Conférences
3^e étage de la Médiathèque.

**VENEZ RÉSERVER
VOS PLACES !**

COFFRETS GOURMANDS ET APRÈS-MIDI FESTIF MERCREDI 11 DÉCEMBRE à 14h30

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

(lire en pages centrales dans le
supplément Loisirs et Découvertes)

**DÉCOUVREZ
LE PROGRAMME
D'ACTIVITÉS LOISIRS ET
DÉCOUVERTES DANS CE
MAGAZINE. DÉTACHEZ-
LE ET CONSERVEZ-LE !**



Le service du Bel âge est ouvert aux personnes de 60 ans et plus. **Accueil physique** : tous les matins du mardi au vendredi de 9h à 12h. **Accueil téléphonique** : tous les après-midis du lundi au vendredi, Djohra au 01 49 57 78 32 ou Adelaïde au 01 49 57 78 65 pour une mise en place de portage de repas à domicile, de téléalarme ou pour toute autre demande. **Courriel** ccas.belage@mairie-saint-mande.fr



La Lettre du Notaire



Maître
Julien CELLARD
Notaire à
Saint-Mandé

Adaptez votre régime matrimonial !

Si vous souhaitez garantir une protection optimale à votre conjoint et à vos enfants, il est peut être nécessaire de changer votre régime matrimonial.

La procédure a été simplifiée, et votre notaire peut vous conseiller pour adopter la meilleure solution, quel que soit votre âge, et notamment pour rééquilibrer votre patrimoine.

Pensez-y, surtout si vous souhaitez apporter un bien immobilier à la communauté.

Actuellement, l'apport d'un bien immobilier à la communauté est exonéré.

A partir de 2020, vous devrez payer la taxe de publicité foncière sur le montant de l'apport (0,715 % de la valeur du bien apporté).

Par conséquent, si votre bien est évalué 600.000 €, il faudra vous acquitter d'un impôt d'un montant de 4.290 euros !

Aménager votre régime matrimonial présente bien sûr d'autres intérêts, que cela soit à la fin de votre activité professionnelle ou lorsqu'il est nécessaire de prévoir la transmission de vos biens à vos enfants.

De nombreux aménagements sont donc possible, soit en prévoyant une répartition des biens communs entre les époux, soit en faisant du conjoint survivant l'unique propriétaire d'un bien commun.

Il est aussi possible d'exclure certains biens de la communauté. Les revenus des biens propres (revenus locatifs par exemple) sont en principe commun, mais il est envisageable de les exclure par une clause figurant dans un acte constatant le changement de votre régime matrimonial.

Vous pouvez aussi vous diriger vers l'adoption d'un régime matrimonial de communauté universelle, qui permet au conjoint survivant de recueillir tout le patrimoine du couple au décès du premier des époux. Cette solution n'est toutefois plus véritablement conseillée pour les couples ayant des enfants, car elle alourdit leurs droits de succession au décès du survivant.

Ces derniers perdent en effet le bénéfice de l'abattement fiscal de 100.000 euros compte tenu de l'absence de succession au premier décès (le conjoint survivant recueillant tout le patrimoine).

Elle reste pour autant très protectrice pour les couples sans enfant qui souhaitent écarter leurs parents de la succession.

N'hésitez pas à venir consulter votre notaire pour des conseils précis adaptés à votre situation familiale. Il est le mieux placé pour vous renseigner !

Bonne rentrée à tous !

Julien CELLARD

julien.cellard.94026@paris.notaires.fr

VOTRE BIJOUTERIE DE PROXIMITÉ AU CŒUR DE SAINT MANDÉ

Notre équipe vous propose
un large choix de bijoux
qui sublimeront toutes vos occasions

Réparation - Transformation
Entretien montres de marques - Création sur mesure
Dépôt-vente - Rachat d'or - Estimation

Venez découvrir notre nouvelle collection
dans un espace chaleureux et convivial.



12 Avenue Gén de Gaulle 94160 Saint Mandé - Tél. 01 43 28 86 66

QUALITÉ DES SERVICES



HEY ! ON VA PROCHAINEMENT CHANGER D'ADRESSE...
L'Inter'Val intégrera prochainement le bâtiment CRESCO. La date précise vous sera communiquée rapidement.

PÔLE LOISIRS, ANIMATION ET CULTURE

TOUTE L'ACTUALITÉ EN UN COUP D'ŒIL

Retrouvez le programme complet des activités sur notre page facebook !



L'INTER'VAL VOUS PROPOSE...

LES ATELIERS INFORMATIQUES

Renseignements et Inscriptions à l'Inter'Val

- Aides personnalisées (sur rendez-vous) 30€ à l'Inter'Val - 1 heure.

- Ateliers Débutant niveau 1

Un accompagnement pour faire ses premiers pas en informatique...

Le mardi de 10h30 à 11h30 : du 24 septembre au 10 décembre.

10 séances - 70€

NOUVEAUTÉS

- Impression 3D "Avatar"

Avec un logiciel 3D adapté, sculpte ton avatar pour l'imprimer en trois dimensions ! Découverte de plusieurs logiciels 3D et de l'imprimante.

Le mercredi de 14h30 à 16h30 : du 25 septembre au 11 décembre.

OU

Le vendredi de 14h30 à 16h30 : du 27 septembre au 13 décembre.

10 séances - 70 €

- Impression 3D "Design facile"

Réalisation de petits objets utiles par une initiation à la modélisation et à l'impression 3D.

Le mardi de 17h30 à 19h : du 24 septembre au 10 décembre.

OU

Le samedi de 14h à 15h30 : du 28 septembre au 14 décembre.

10 séances - 70 €

- Atelier "Makers 3D"

Venez réaliser un projet personnel dans notre nouvel atelier. Accès libre aux ordinateurs et à l'imprimante 3D après réservation. Habilitation obligatoire.

Le samedi en période scolaire de 16h à 19h. 70 €/an.

PORTES OUVERTES

SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H, Venez découvrir nos nouveaux locaux dans le bâtiment CRESCO ou retrouvez-nous sur notre stand place Charles Digeon !

DU CÔTÉ DE LA LUDOTHÈQUE...

8 PLACE LUCIEN DELAHAYE



La Ludo proposait des activités "hors les murs" durant la période estivale... Monopoly, LEGO, jeu de l'oie, pelles et seaux ont ainsi pris l'air !



LE PIJ VOUS PROPOSE...

Objectif BAFA

Formation BAFA proposée par la Ville pendant les vacances d'automne. Renseignements et inscriptions à l'Inter'Val.



PROLONGEONS L'ÉTÉ EN SEPTEMBRE !



ALSH PRÉ-ADO VACANCES D'AUTOMNE

Rendez-vous sur votre espace Citoyen www.saintmande.fr du 9 au 29 septembre

INSCRIPTIONS 2019/2020

Dès le lundi 9 septembre :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
2 place Charles Digeon

L'OURS À LANMODEZ

Le 9 septembre prochain, le chef étoilé du restaurant L'Ours, Jacky Ribault et sa brigade cuisineront un repas gastronomique pour les résidents de la maison de retraite Lanmodez.

« L'idée est venue après une expérience très positive à l'hôpital Bégin où le bien-être des patients est considéré comme un soin à part entière, ce à quoi je souscris pleinement » explique le docteur Alain Assouline, adjoint au maire de Saint-Mandé en charge de la solidarité entre les générations, de la santé, du logement et du handicap. C'est le chef étoilé Akrame Benallal qui s'était prêté au jeu bénévolement et avec talent. « Ce repas, donné pour une vingtaine de patients atteints d'un cancer, les a enchantés tout autant que l'ensemble du personnel » se souvient Alain Assouline. Partant de cette expérience, l' élu a souhaité créer ce même type d'événement à l'EHPAD Lanmodez (Fondation Partage et Vie). L'idée a séduit sa directrice Cécile Delpech et ses équipes. Soutenu par la Ville de Saint-Mandé, le projet a été présenté au chef étoilé Jacky Ribault qui lui aussi a répondu à l'appel avec enthousiasme et de manière totalement bénévole.

LE PLAISIR DE BIEN MANGER

Une bien belle initiative quand on sait que le plaisir du repas participe largement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. « L'alimentation est au cœur de la prise en charge des personnes âgées en établissement. Elle influe directement sur le bien-être physique, mental et social des résidents » confirme le professeur Jeandel, membre du directoire de la Fondation Partage et Vie, professeur de médecine interne et de gériatrie « Chaque résident est un convive qui doit prendre plaisir à se restaurer. Cela passe par la qualité des produits, par la possibilité de retrouver des références au passé et de se voir proposer des menus festifs » dit-il encore. Gageons que les 72 résidents à Saint-Mandé sauront apprécier et se régaler des mets que le chef, assisté de sa brigade et du prestataire de restauration de l'EHPAD, Restalliance, leur concocteront le 9 septembre prochain. ✕

Plaisir et partage



Jacky Ribault, chef étoilé

Chef étoilé des restaurants *Qui Plume la Lune* à Paris et *L'Ours* à Vincennes, Jacky Ribault a le sens du partage, sans doute le fruit de ses

origines paysannes. Attaché à la terre, sensible au travail des petits producteurs et artisans pêcheurs, il s'emploie à mettre en avant leurs savoir-faire. À Paris comme à Vincennes, il a pour volonté de travailler au maximum avec des produits venant d'Île-de-France. Avec un seul but : faire plaisir et une seule technique : se laisser porter par le produit.



La maison de retraite médicalisée Lanmodez fait partie de la Fondation Partage et Vie. Elle accueille 72 résidents. Reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, la Fondation agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Elle gère 121 établissements et services en France.

QUALITÉ DE VILLE

LOGEMENT

VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES AVEC FACIL HABITAT



Julien Denormandie, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités territoriales a lancé, mi-juillet avec l'Anah, la plateforme de référence au service des propriétaires.

Il n'est pas toujours facile pour les propriétaires de biens immobiliers de s'y retrouver dans la masse des dispositifs et la diversité des acteurs, publics ou privés. C'est la raison pour laquelle a été lancée "Facil Habitat", la plateforme numérique au service des propriétaires – ou de ceux qui veulent le devenir – afin de les accompagner à chaque étape de leur projet, que ce soit pour devenir propriétaire, mettre en location un bien ou y réaliser des travaux. Pédagogique et facile d'accès, elle apporte des réponses simples et des solutions concrètes comme par exemple repérer les aides ou choisir les bons artisans. Cela est d'autant plus important quand on sait que 8 % des logements restent vacants dont 100 000 seraient immédiatement mobilisables ! ✕

Pour en savoir plus, rendez-vous sur facilhabitat.gouv.fr



PROCHAINE DATE POUR L'OPÉRATION COUP DE PROPRE

**Mercredi 18 septembre :
rue Faÿs**

BIENVENUE À...



Arielle Allouche
Onglerie "Be perfect"
15, avenue du Général de Gaulle
Tél. 09 53 64 03 07



Laurent Attar
"L'Atelier du téléphone" (réparation téléphones, tablettes et ordinateurs, vente de produits reconditionnés)
17, avenue du Général de Gaulle
Tél. 07 64 07 82 10



Ayman Ettaïeb
Restaurant rapide "Burger time"
(burgers, pizzas, paninis, kebabs)
129, place Gallieni
Tél. 01 88 27 40 16



Karim Yebdri
"MK Taxi Phone" (point Internet, photocopier, relais colis)
107, avenue de Paris
Tél. 01 82 01 62 20

BOULANGERIES

Comme une odeur de bon pain...

Trois de nos boulangeries saint-mandéennes ont changé de propriétaire. Faisons connaissance...



Boulangerie "Vanille ou chocolat"

Claire et Charles Batteux
18, avenue Joffre
Tél. 01 49 57 21 71

Installés à Saint-Mandé depuis le 1^{er} juin, Claire et Charles Batteux sont les nouveaux gérants de cette boulangerie bien connue des Saint-Mandéens. « *Les clients sont adorables et nous ont vraiment accueilli chaleureusement* » se réjouit Claire. Avec une formation de pâtissier, Charles confectionne des gâteaux traditionnels qu'il revisite avec une touche personnelle et fait l'unanimité avec sa spécialité : la tarte au citron. Deux boulangers sont à ses côtés pour la production de pain qui bien sûr sont tous faits maison. ✖



Boulangerie "Les délices de Saint-Mandé"

Yucef Hlali
20, avenue Alphanth
Tél. 01 43 65 32 17

Duo gagnant pour Yucef Hlali et Faouzi Barkaoui qui ont repris la boulangerie, avenue Alphanth. Le premier, qui vient de s'installer à Saint-Mandé avec sa famille, a une solide formation de boulanger et a toujours exercé ce métier : dans une affaire familiale, en tant que salarié et dans sa propre affaire à Drancy. Faouzy, son associé est quant à lui, pâtissier... et pour lui aussi c'est une longue histoire puisque ça fait bientôt 15 ans qu'il confectionne de délicieux gâteaux... ✖

Boulangerie "Le Folie's"

Barbara et Cyril Lerebourg
68, avenue du Général de Gaulle

L'installation est toute récente puisqu'elle date du 27 août... Réouverte après quelques travaux pour la rendre plus fonctionnelle, plus moderne et également plus



accueillante, la boulangerie Le Folie's reprise par Barbara et Cyril Lerebourg s'est aussi fait une beauté... À découvrir ! Avec une formation initiale de pâtissier, chocolatier, confiseur et glacier, Cyril nous promet de belles surprises. « *Il sait tout faire* » dit en riant Barbara, son épouse qui sera quant à elle en boutique. En coulisse, un boulanger viendra leur prêter main forte pour la confection du pain. ✖

Bienvenue à tous les trois !

SOCIO COIFFURE

La coiffure comme soin

Coiffeuse à domicile, Sandrine Mouly s'est spécialisée en socio-coiffure, un métier nouveau que nous vous invitons à découvrir.



Sandrine a créé son entreprise "Sandrine M. coiffure à domicile" en 2014 puis a suivi une formation en socio-coiffure. « *La socio-coiffure est une qualification spécifique permettant d'intervenir en milieu médical, médico-social et social* » explique-t-elle. Les prestations sont adaptées (en technique et en durée) aux personnes fragilisées par la maladie (Parkinson, Alzheimer, Charcot, cancer,

autisme...), le handicap ou la vieillesse...

CONSEILS, BEAUTÉ ET BIENVEILLANCE

Sa mission ne s'arrête pas à la coiffure... « *Je donne des conseils, certes pour se coiffer mais aussi en maquillage et soins de bien-être avec un accompagnement bienveillant pendant et après certains traitements parfois très lourds* » précise Sandrine.

« *J'apprends également aux personnes à reproduire et à acquérir leur propre gestuelle afin de conserver une certaine autonomie : auto-coiffage, auto-maquillage et auto-massage du cuir chevelu* » dit-elle encore.

Elle apprend à estomper les traces laissées par la maladie, la fatigue, la vieillesse, redessiner ses sourcils, dissimuler une cicatrice... Elle pratique aussi le modelage crânien avec le massage SHIATSU qui enlève les tensions et stimule la repousse.

« *Être belle ou beau et se sentir bien, ça s'apprend !* » dit-elle en riant. « *Leurs sourires sont les témoignages de leur reconnaissance, cela me conforte dans ce que je fais chaque jour...* ». ✕

Sandrine Mouly

Socio-coiffeuse - Maquillage et Soins de bien-être pour toutes et tous.

Sur rendez-vous au 07 88 30 45 59

MOTS & MOTIONS DEVIENT PAROLES

Bienvenue à Marie-Ève Charbonnier

Fin juin, Isabelle Seguin et Isabelle Theillet, propriétaires de la Librairie Mots & Motions passaient le relais à Marie-Ève Charbonnier. Rencontre.

Après avoir travaillé pendant 23 ans dans l'édition juridique et avoir exercé différents métiers : éditrice, rédactrice en chef, responsable du développement des revues, directrice du développement numérique... chez Dalloz, Marie-Ève vient de reprendre la Librairie Mots & Motions. « *J'ai fait des choses très variées et passionnantes mais qui m'ont peu à peu éloigné de mes premières amours : les livres..., le plaisir de la lecture, le partage. Alors, j'ai choisi de réorienter ma carrière !* » explique-t-elle. Pour cela, elle quitte son travail, se forme et en parallèle cherche l'endroit de ses rêves pour avoir sa propre librairie. « *J'ai tout de suite repéré la librairie Mots & Motions... En plus, hasard incroyable, Marie-Hélène et Isabelle ont travaillé dans le même groupe que celui auquel j'appartenais ! Il ne faut pas lutter contre le destin !* » dit-elle en riant.

LES PROJETS DE MARIE-ÈVE

« *D'abord et avant tout, rester une librairie généraliste de quartier ! Elle est bien implantée dans la ville, et cela doit rester ainsi* » dit-elle. Son souhait est aussi de continuer à travailler avec les partenaires locaux : la Mairie, la Médiathèque et les établissements scolaires et les Saint-Mandéens...

PAROLES EN HOMMAGE À PRÉVERT

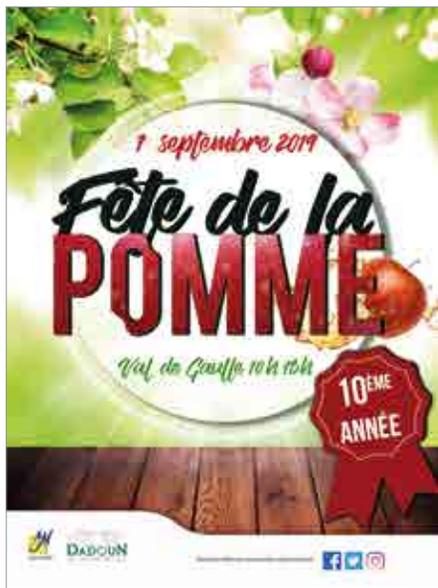
Après avoir "relooké" un peu la librairie, elle lui a donné un nouveau nom : "Paroles" : un hommage à J. Prévert et à son recueil éponyme. « *La filiation de "paroles" avec le "mot" de "Mots et Motions" m'amusaît. Et puis, la librairie est certes, un lieu d'écrits mais c'est aussi un lieu d'échanges* » précise-t-elle. Marie-Ève explique aussi avoir été extrêmement bien accueillie : par Isabelle et Marie-Hélène bien sûr, Pauline et Tania, les deux libraires... et les clients ! Sa passion, elle l'a transmise à ses trois filles... D'ailleurs, mère et filles ont créé leur blog littéraire <http://lesliseuses.com> pour vous faire profiter de leurs découvertes !

PAROLES

74, avenue du Général de Gaulle

10^e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA POMME

SAMEDI 7 SEPTEMBRE • VAL DE GAULLE



AU PROGRAMME...

- Pressage de pommes à l'ancienne, dans un décor normand, avec dégustation du fameux jus de pommes.
- Animation culinaire "Cuisine & Santé" avec démonstrations, conseils diététiques et dégustations le matin puis ateliers de cuisine-santé ouvert au public l'après-midi, le tout encadré par un chef de cuisine et une diététicienne nutritionniste...

- Dégustation de produits du terroir (pommes, cidre, miel) avec un producteur de l'Oise...
- Exposition des "Croqueurs de pommes d'Ile-de-France", riche en couleurs et en formes, de multiples anciennes variétés de pommes et de poires.

POUR LES ENFANTS...

- Un atelier de cuisine "Spécial pommes" avec activités ludiques (pâtisseries ou modelages, de pâte à sucre ou pâte d'amande),
- Un parcours de petites voitures à 4 roues,
- Le manège à eau de Nini, samedi et dimanche,
- Stands de jeux sur le thème de la pomme.

Enfin, pour grignoter, allez voir les primeurs saint-mandéens, la roulotte de friandises, les producteurs de pruneaux d'Agen, de confitures maison et de pain d'épice artisanal.

DANS TOUTE LA VILLE...

- Quartet de jazz New Orleans
- Tombereau de pommes du Centre-Val-de-Loire
- Calèche

À 17h : distribution des bouteilles de jus et des pommes bio du tombereau. ✕

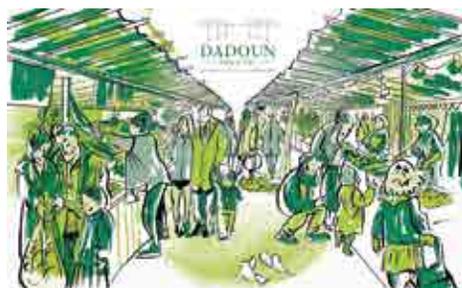
SPÉCIAL 10 ans...

- Fabrication de jus de pommes 100 % naturel avec une station de pressage mobile.
- Théâtre de rue avec spectacle humoristique, en interaction avec le public.
- De 18h à 20h, concert en plein air du groupe "Nootkatone" (jazz, groove).
- Apéro bio à partir de 20h.



Fine bouche...

Les commerçants saint-mandéens s'associent à cette belle fête, aux côtés des primeurs de la ville, en proposant des menus et produits à base de pommes.



DERNIÈRE MINUTE !

La société DADOUN, délégataire de service public pour les marchés de Saint-Mandé, organise le **vendredi 6 sur le marché de l'Alouette** et le **dimanche 8 sur le marché de La Tourelle**, toute une série d'animations sur le thème de la pomme.

VIE ÉCONOMIQUE



ROSE DE NOËL DEVIENT O LA LA

Un changement de nom et de look pour la parfumerie du haut du Val de Gaule qui, sur ce dernier point nécessite d'ailleurs encore quelques ajustements... mais que les Saint-Mandéennes se rassurent, Sandra Ruimy et son équipe sont toujours là pour délivrer de précieux conseils beauté et des prestations toujours d'excellente qualité.

Parfumerie-Institut de beauté "Rose de Noël"
74, avenue du Général de Gaule

ÉPHÉMÈRE

Venez à la rencontre de créateurs qui vous proposeront un objet unique : le vôtre !

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOS-VENTES

Du lundi 2 au dimanche 8 septembre

Ghana family
Accessoires de mode en Wax
Magalie TOUSSAINT-ISSERTES



Afternoon breeze
Prêt-à-porter
Lan CUI

Di watta business
Chaussures
Joséphine YABA



Du lundi 9 au dimanche 15 septembre

La fontaine aux décors
Accessoires de mode et objets
de décoration
Anne-Marie MONIN



Cilkey création
Bijoux en argent et pierres
semi-précieuses
Cécile WEISS



Du lundi 16 au dimanche 22 septembre

Art créart's
Objets en céramique
Bruno TRENI



Création vitrail
Objets en vitrail
Florence
GIOVANNETTI



PaperTag
Objets et meubles en carton
Véronique TAGLIAFERRI



Du lundi 23 au dimanche 29 septembre

Aby Gardner
Prêt-à-porter féminin
Laurent LOPEZ

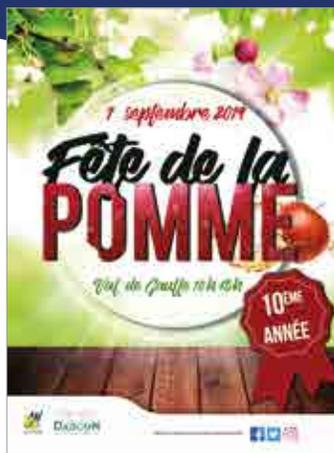


La case d'Estelle
Chapeaux, casquettes
Estelle GUERIN



Boutique éphémère • 37, avenue du Général de Gaule

LOISIRS & CULTURE



10^e anniversaire de la Fête de la pomme
 Animations, ateliers, stands... autour de la pomme (lire page 25).



L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE SERA PIÉTONNE !



Le vide-grenier
 Organisé par le Lion's Club, de 8h à 19h avenue du Général de Gaule, avenue Victor Hugo, avenue Gallieni, avenue de Paris, place du Général Leclerc et rue du Talus du cours, il vous permettra peut-être de dénicher le petit quelque chose qui vous fera plaisir...

La récolte du miel

Rendez-vous devant le Centre Pierre Cochereau. Ouverture des ruches aux environs de 10h puis dégustation du miel.



Et bien sûr, l'incontournable Fête du Sport et la Journée des Associations... (lire page 33)

L'AGENDA DE VOS SORTIES

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE

**SALIMA ELKEBIR
VALÉRIE PIQUARD**

PEINTURE

Salle Jean-Paul Goude



SALIMA ELKEBIR

VALÉRIE PIQUARD

JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE

**JANICE MELHEM
SANTOS**

PEINTURE

Patio de l'Hôtel de Ville



DU 24 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE

**FRANÇOIS VIGORIE
(ARTISTE DÉCÉDÉ) ET
SON FILS CYRIL VIGORIE**

SCULPTURE SUR VERRE

Patio de l'Hôtel de Ville



DU 26 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE DE 14H À 18H
(17H LE DIMANCHE 6 OCTOBRE)

**72^e SALON D'AUTOMNE DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES ARTISTES FRANÇAIS (ANAF)**

Invité d'honneur : **Jean-Pierre Michaut.**

« À l'école de grands professionnels, j'ai eu la chance de pouvoir expérimenter différentes techniques de sculpture et représentations artistiques. Je m'exprime, aujourd'hui, principalement dans le travail du figuratif appliqué au genre humain.

Les portraits et les nus constituent la majeure partie de mes projets et me permettent de donner libre cours à ma quête sur l'expression et le mouvement.

La peinture est pour moi un dérivé direct et récent de la sculpture.

Pour cette dernière je travaille le modelage de la terre et mes réalisations finalisées se déclinent en terre cuite, plâtre ou bronze.

Cette création est pour moi une émotion qui, chaque jour, me pousse à inventer, créer et expérimenter toujours un peu plus. C'est cette émotion que je souhaite désormais partager. »

Entrée libre
Hôtel de Ville
Salle des Fêtes



À la découverte de l'opéra

CYCLE DE CONFÉRENCES CLUB DES AMIS DE L'ART LYRIQUE

Mercredi 25 septembre à 14h30

Histoire du chœur de l'opéra

Quelle place les compositeurs accordent-ils au chœur dans leurs opéras et quel sort musical lui réservent-ils ? Partons à la découverte des grands chœurs de l'histoire de l'opéra, de la période classique jusqu'au XX^e siècle.

Renseignements et réservation :

clubartlyrique@laposte.net ou au **06 22 18 01 89**

Hôtel de Ville - Salle des conférences, 3 avenue de Liège

Tarif : 10 € (membres du Club). 15 € non membres.

MUSIQUE

ÉGLISE SAINT LOUIS DE VINCENNES – SAINT-MANDE
SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 - 20 H 30

JOURNÉES DU PATRIMOINE
CONCERT ORGUE ET CHŒUR

CHŒUR SAINT-LOUIS DE VINCENNES
Dirigé par Stanislav PAVILEK
A l'orgue Anne LAMIT

BACH
FAURE
DVORAK
MOZART
GOUNOD
BORTNIANSKI
MENDELSSOHN
RACHMANINOV

Concert gratuit - libre participation aux frais
22, rue Fays - VINCENNES - Métro Saint-Mandé
e chomursaintlouis.com, tél 06 82 56 13 10



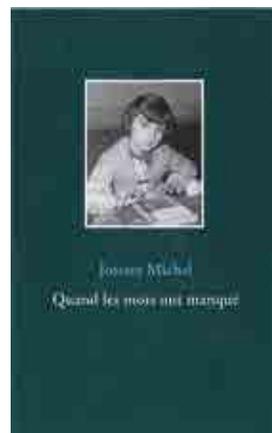
LECTURE

QUAND LES MOTS ONT MANQUÉ JOSETTE MICHEL

Saint-Mandéenne aujourd'hui, Josette Michel est née en 1948 dans une banlieue ouvrière de l'Est de Paris. Ses souvenirs sont toujours restés très vifs pour décrire le cadre de son enfance et de son adolescence...

« J'ai été une petite fille beaucoup trop soucieuse et émotive qui a imputé longtemps certaines de ses faiblesses à son éducation et à son environnement. Je n'avais de cesse de réagir intérieurement à ces entraves et d'incriminer principalement mon père. Peu à peu, l'âge m'a fait comprendre bien des choses. L'amour partagé avec mes parents a resurgi avec force. J'ai voulu le faire sentir dans ce livre en hommage à mes parents. Puissez-vous le deviner au fil des pages et voir, comme moi, le côté parfois drôle et dérisoire de mes jugements d'alors ! » explique t-elle.

En vente sur Amazon.fr et fnac.com
224 pages – Editeur Books on Demand - 7 €



LA LIBRAIRE PAROLE VOUS PROPOSE...

LECTURE

JEUDI 12 SEPTEMBRE À 19H30

Soirée autour d'Eric Poindron, poète, directeur de collection au Castor Astral. Au programme : lectures de ses textes et d'autres poètes, dont le grand Guillaume Apollinaire (hasard du calendrier, le 12 septembre est la Saint Apollinaire !).

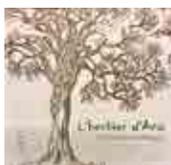


DÉDICACES

SAMEDI 28 SEPTEMBRE À 11H

Erolf Totort viendra présenter et dédicacer son dernier album, "L'herbier d'Ava".

Ava a vécu il y a 22 000 ans. À cette époque, la nature était reine et permettait de se nourrir ou de se guérir. Ce livre aux textes poétiques et magnifiquement illustré est une invitation à regarder le monde différemment.



JEUDI 3 OCTOBRE À 19H30

Magistrat honoraire, Serge Portelli publie "Qui suis-je pour juger l'autre ?", un texte émouvant où, à l'aide de Verlaine et Montaigne, il s'interroge sur le métier qu'il a exercé.



Paroles • 74, avenue du Général de Gaulle

SAINT-MANDÉENNE



Si ce n'est pas encore fait, inscrivez-vous !

Les activités reprennent dès le lundi 9 septembre

Nouvelle adresse :
CRESCO • 4 avenue pasteur

Le 7 septembre prochain, c'est la fête du sport et la journée des associations...
Pensez à venir vous inscrire !

Place Charles Digeon
10h/18h

FOOT

L'actu du FCSM

Toujours le même engouement pour les stages proposés par le club : 45 enfants encadrés par quatre éducateurs diplômés participaient au dernier en date (en juillet) sous un soleil de plomb !

Le matin : travail technique et l'après-midi : mise en pratique. Et puis une sortie détente était aussi au programme : la visite de la mer de sable. « *Vraiment super cool !* » ont commenté les participants.

Le FCSM sera présent à la Journée des associations le 7 septembre et un match des 12 ans aura lieu contre nos amis de Villa Verde l'après-midi au stade des minimes. ✕

fbda
Fédération Française de Budô
Aïkido • Judo • Karaté • Taïchi • Jujitsu • Escrima

Aikido
www.aikido-ana.com
Association ANA

AIKIDO
SAINT MANDE

Cours ados/adultes
mardis 20h00-21h00
mercredis 12h30-13h30
samedis 13h00-14h00

Cours enfants
mercredis 14h00-15h00
samedis 12h00-13h00

2019/2020
COURS & STAGES
OUVERTS A TOUS
TOUS NIVEAUX

Dojo Salle Omnisports
10 rue Mongenot - 94160 Saint-Mandé
Métro ligne 1 : Saint-Mandé

POUR TOUTE QUESTION
CONTACTEZ-NOUS
www.aikido-ana.com

✉ noonan_anna@hotmail.com
☎ 06 41 84 19 47



BASKET

École de basket : c'est la rentrée !

Le samedi 8 septembre de 14h à 18h, le club de basket La Lorraine de Saint-Mandé (LLSM) donne rendez-vous à tous les enfants et adolescents désireux de découvrir ou reprendre le basket.

Cet après-midi de découverte et de détection qui aura lieu au Centre sportif Roger Vergne est ouverte à tous, joueurs et joueuses débutant(e)s ou confirmé(e)s.

Venez rencontrer les entraîneurs, dribbler, shooter, et sans nul doute révéler la passion de la balle orange qui est en vous !

Selon votre niveau et votre envie, vous serez orientés vers l'école de basket ou intégrés dans une des équipes engagées dans les championnats départementaux de la Fédération française de Basket Ball (FFBB). ✘

Plus d'informations sur le site lorrainestmande-basket.fr, la page Facebook du club LLSM BASKET ou par e-mail LLSM94@icloud.com

100 % KRAV MAGA

Bravo aux nouvelles ceintures jaunes !

Le club "100% Krav Maga" vient de clôturer sa première saison et est fier de vous présenter ses 15 premières ceintures jaunes.

"100% Krav Maga" est un club de self-défense ouvert à tous, hommes et femmes à partir de 15 ans révolus. Si vous aussi, vous êtes intéressés par l'apprentissage de techniques simples, rapides et efficaces pour se défendre, rendez-vous le samedi 7 septembre lors de la Journée des associations sur notre stand et, à 10h15 pour notre démonstration.

Reprise des cours à partir du lundi 9 septembre : le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi de 20h30 à 22h (1^{er} cours d'essai gratuit). ✘

**Salle Omnisports • 10, rue Mongenot
Contact : Nathalie 06.78.40.73.97 ou par mail : contact@100pour100kravmaga.fr
site internet : 100pour100kravmaga.fr**



HOPE SWIMMING

La natation synchronisée pour tous

À la rentrée prochaine, Marlène Quilici, ancienne nageuse devenue entraîneuse ouvre un club à Alforville baptisé *Hope Swimming* dont l'objectif est de démocratiser la natation synchronisée. Ouvert à tous et à toutes les villes du Val-de-Marne, il disposera de trois sections dédiées aux trisomiques et autistes, aux personnes en surpoids et aux malades du cancer en rémission. Une initiative inédite en France !

Pour l'aider dans cette aventure, de nombreux soutiens : un kinésithérapeute, une diététicienne, un médecin, un psychologue, un professeur de danse, un préparateur physique et une liste de parrains et marraines de prestige allant de la miss Eva Colas à la présentatrice Tatiana Silva mais aussi de grands noms du sport tels Madeleine Malonga, Trésor Makunda, Camille Lacourt...

Tous se sont d'ailleurs engagés à venir soutenir les différents événements organisés mais aussi à rencontrer et à venir coacher en personne les adhérents.

Plus de renseignements sur hopeswimming94@gmail.com ou 06 46 26 11 92

À la Charpente



LA CHARPENTE FAIT SA RENTRÉE

Enfants : samedi 7
septembre

Encore quelques places
pour les ados. **Adultes** :
semaine du 9 septembre.
Cours dispensés : dessin,
peinture, bande-dessinée,
sculpture-modélage,
dessin d'après modèle
vivant (adultes).



ACCOMPAGNEMENT VERS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Cours collectifs et
particuliers (aide à la
création d'un portfolio,
entraînement aux
concours, à la prise de
parole devant un jury...)
**Plus d'infos sur le site dans
la rubrique "PréPrépa"
ou par mail à contact@lacharpente.com**



ATELIERS CRÉATIFS SUR MESURE POUR LES ENTREPRISES

Activités team-
building originales ou
perfectionnement
professionnel dans le
domaine de la peinture,
de la couleur, du dessin,
du modélage...
**Venez mettre au point
votre atelier en écrivant à
contact@lacharpente.com**



**PLUS D'INFO SUR lacharpente.com, sur Facebook
ou Instagram**

Renseignements : Aude Lantieri
1, rue de l'Amiral Courbet - 94160 Saint-Mandé
Tél. 01 48 08 46 30 - contact@lacharpente.com
www.lacharpente.com

Les Cafécointines

(hors vacances scolaires)

Lundis 9, 16, 22, 30 septembre et 7 octobre de
9h45 à 10h45

CaféOrdi

Samedi 28 septembre à 17h et 18h

Atelier d'aide à l'utilisation d'un ordinateur, à la
configuration, au paramétrage de son ordinateur
fixe ou portable*

Caféclub bourse

Chaque dernier samedi du mois (28 septembre)

Partage de connaissances théoriques,
pratiques et stratégies sur
les instruments financiers.

Programmation
sur R et Python.*

Présent à la
journée des
associations
le 7 septembre
de 10h à 18h.

CaféAquarelles

Reprise samedi 5 octobre
de 10h30 à 13h*.

EN OCTOBRE, CAFÉDIABOLO SE REMET À LA PHILOSOPHIE

**Le deuxième samedi du mois en après-midi.
Ouvert à tous.**

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Maison de la famille (3^e étage)
8 place Lucien Delahaye • Tél. 07 81 40 77 30
cafediabolo@gmail.com
www.cafediabolo.fr

* prévenir de votre venue.

Club des amis de Saint-Mandé

BRIDGE (non affilié à la FFB) : tournois les
lundis et vendredis. Parties libres les mardis.

SCRABBLE : les lundis et vendredis.
Horaires bridge et scrabble : de 13h45 à 17h30

Renseignements au 01 43 28 68 96
ou 01 43 28 62 89

**Venez jouer avec nous, les "Jeunes" du
Bel Âge - Convivialité assurée !**

Centre Pierre Cochereau - 2, avenue
Gambetta

FÊTE DU SPORT ET JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Venez faire le plein d'activités !

La Ville et les associations saint-mandéennes vous donnent rendez-vous samedi 7 septembre pour la traditionnelle fête du sport – Journée des associations. Découvrez le programme !

Tout au long de la journée, entre 10h et 18h, venez assister aux démonstrations sportives qui vous seront proposées :

handball, basket, foot, Krav Maga, judo, arts martiaux, boxe française, karaté, taekwondo, zumba, capoeira, kendo, escrime, sabre coréen, kendo, aïkido, kung fu, rock...

De nombreuses animations font aussi partie du programme : jeux d'échecs, mur d'escalade, cage à grimper, balades à poney, stands de maquillage...

Au total plus de 70 associations seront présentes pour vous renseigner sur leurs activités et prendre les inscriptions de début d'année.

Venez nombreuses et nombreux ! ✖

Samedi 7 septembre de 10h à 18h
Place Charles Digeon



N°237 / Septembre 2019 / SAINT-MANDÉ INFOS



NOUVEAU À SAINT-MANDÉ !

Cours de Self Défense

Tous les samedis de 15h à 16h à la salle Mongenot
Méthode accessible à tous !

Réservez dès maintenant votre cours d'essai gratuit !
Cours dirigés par un professeur diplômé d'État, expert en arts martiaux et en self-défense.

L'association propose également des cours de TAEKWONDO et d'HAPKIDO (enfants, ados et adultes).
Renseignements : DOJANG CLUB TAEKWONDO
M. TAROT Tél. 06 62 41 34 74 / dojangclubtaekwondo.com

JUMELAGE

Superbe fête de la Saint-Jean à Eschwege



En juin dernier, la délégation de Saint-Mandé, composée de Jean-Pierre Nectoux, Président des jumelages, Maire adjoint honoraire, de Christine Sevestre, Adjointe au maire et Vice-présidente des jumelages, de Geneviève Touati, Conseillère municipale ainsi que des membres de l'ADJ et présidents d'associations, étaient accueillis par le Maire Alexander Heppe, Claus Hamp, Président du conseil et Ingrid Moller Quanz, Présidente des jumelages d'Eschwege.

Lors de la grande parade annuelle, la délégation de Saint-Mandé a défilé en compagnie des personnalités de la ville, des Maires des villes jumelées de Regen et Muhlausen, ainsi que les deux commandants et équipages de bateaux, parrainés par la Ville d'Eschwege et des scolaires accompagnés des fanfares. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu afin de développer davantage les différents échanges : scolaires, sportifs, culturels et administratifs et aussi

pour organiser le 30^e Anniversaire du jumelage le 23 novembre prochain à Saint-Mandé. Nous accueillerons nos amis allemands et les autres délégations étrangères lors de la fête d'automne du 5 au 8 septembre prochain, présents pour l'inauguration de CRESCO.

ÉCHANGE SCOLAIRE

Du 3 au 8 juin, 35 élèves du collège Offenbach et leurs accompagnateurs, dont Clara Bloess qui a organisé l'échange scolaire avec sa collègue Claudia Fiedler



du collège Friedrich-Wilhelm-Schule, ont séjourné à Eschwege, notre ville jumelle. Les élèves étaient hébergés chez leurs correspondants. Plusieurs visites étaient au programme : le centre-ville historique de la ville, la vallée de la Werra, Weimar, la ville de Goethe et Schiller et le musée du Bauhaus avec notamment plusieurs œuvres de Kandinsky et Paul Klee, le musée de la Frontière où de nombreuses archives de la guerre froide y sont conservés.

Ils ont aussi pu s'adonner à l'escalade à Kassel et ont admiré le château de Wilhelmshöhe qui surplombe la ville. Ils ont participé à des cours au collège et ont été reçus par le Maire, Alexander Heppe et la Présidente des jumelages, Ingrid Moller-Quanz. ✖

L'ADJ en Assemblée générale

Le 26 juin dernier, en présence du maire, Patrick Beaudouin, le Bureau a été reconduit jusqu'en 2021.

Président : Jean-Pierre NECTOUX

Vice - présidente déléguée : Christine SEVESTRE

Secrétaire Générale : Ghislaine HANICQUE

Secrétaire Générale Adjointe : Marie-Pierre LE GALL

Trésorière : Amina YESSAD

Trésorière Adjointe : Françoise FOUGEROLE

3 délégués sont élus pour le Bureau élargi :

Philippe POLITO, Marie-Christine BOGGIO et Gabriel MARGALLET



Les temps forts de La Passerelle de Saint-Mandé

EN SEPTEMBRE

Vendredi 6

12h30

C'est le retour : repas à la Maison de la famille⁽¹⁾

15h

Cherchez l'intrus

16h

Jeux de lettres

Samedi 7

10h (jusqu'à 18h)

Journée des associations stand La Passerelle

14h

Tournoi de tarot (CRESCO – salle 1 – 4 rue Pasteur)

Lundi 9

15h

Initiation à l'informatique : présentation cabinet DINAMICO / Petit bac

16h30

Atelier créatif

Jeudi 12

9h45 et 11h

Initiation au yoga

Vendredi 13

15h

Plein de jeux possibles / Scrabble en duplicata

16h30

Encore des jeux

19h30

Tournoi de tarot (à la Maison de la famille)

Lundi 16

15h

Les aventures maritimes (IV) : exposé final

16h30

Yoga sur chaise

Mardi 17

15h

Club photo

Jeudi 19

10h

Initiation à la gymnastique douce

Vendredi 20

15h

Rédaction sur les dernières vacances / photos

16h30

Nouveaux jeux de Thérèse

Lundi 23

15h

Énigmes et magie

16h30

Chansons

Mardi 24

12h30

La Banquette crêperie (table d'hôtes) (16 personnes maximum)

Mercredi 25

13h30

Découverte du XI^e arrondissement (balade dans Paris)

Vendredi 27

15h

Jeux / Scrabble en duplicata

16h30

Toujours des jeux

Lundi 30

15h

Club littéraire : Voyages en France

16h

Jeux sur les régions

EN OCTOBRE

Jeudi 3

9h45 et 11h

Initiation au yoga

Vendredi 4

12h30

Vive nos nonagénaires ! : repas à la Maison de la famille⁽¹⁾

15h

Karaoké

16h

Dingbats

Lundi 7

15h

NOTRE-DAME DE PARIS de Victor Hugo : exposé

16h30

Jeux d'automne.

⁽¹⁾ Chacun apporte une entrée, un plat, un fromage, un dessert ou une boisson. Signalez votre présence à Jacqueline en lui indiquant la nature de votre participation pour équilibrer le menu.

Plus de détails sur

www.passerelle94160.fr

Renseignements au

07 50 63 13 77

Contact adhésion

06 81 97 58 73



LEGENSDU4AVRIL

La Compagnie-École de Théâtre

REPRISE DES ATELIERS À PARTIR DU LUNDI 16 SEPTEMBRE

Atelier 4-6 ans : vendredi 17h - 18h

Atelier 7-10 ans : lundi 18h - 19h30

Atelier Ados : mercredi 14h - 16h

Atelier "Impro/Expression" lycéens : samedi 14h - 16h

Adultes niveau 1 : mercredi 20h - 22h30

Ateliers Adultes niveau 2 : lundi 19h30 - 22h30 ou jeudi 20h - 23h

Atelier d'expression par le chant Adultes : mercredi 19h - 20h30

1^{er} cours, dit de "découverte", sans engagement.

Informations détaillées sur

www.quatreavriltheatre.fr et au 07 82 62 34 44

lesgensdu4avril@gmail.com

Académie de Danse et d'Arts Plastiques Ar'Acc & Centre de Loisirs Artistique Ateliers ré-Créatifs du Mercredi

Cours pour Enfants à partir de 3 ans 1/2

Suite des pré-inscriptions sous réserve de places disponibles

Renseignements : www.aracc.fr

06 23 69 17 86

pour vous satisfaire
La qualité au meilleur prix

LELIEVRE
ENTREPRISE PAYSAGISTE
www.lielievre.fr

Étude et réalisation
Jardins et espaces verts
Terrasses et résidences
Entretien, création et élagage

92 av. G. Clemenceau E-mail : contact@lielievre.fr
94360 BRY-SUR-MARNE Télécopie : 01 48 81 37 67

01 48 81 00 56

DERNIÈRE MINUTE

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER À SAINT-MANDÉ, LA VILLE VOUS ACCUEILLE !

MATINÉE DÉCOUVERTE SAMEDI 21 SEPTEMBRE À 9H30

Comme chaque année, les Saint-Mandéens récemment installés sont conviés à une rencontre avec le maire Patrick Beaudouin, les élus et les services municipaux.

Après un petit déjeuner convivial et un temps d'échange, un tour de ville en bus sera proposé, afin de (re)découvrir le territoire communal, ses équipements sportifs, culturels, ses espaces verts, ses sites "historiques" (Hôpital Bégin, IGN...).

Inscription à la matinée découverte

Au programme :

Petit déjeuner convivial et temps d'échange avec les élus.
Visite guidée à bord d'un bus.

Renvoyez le coupon ci-dessous ou appelez le 01 49 57 78 03 ou envoyez un mail à : rp@mairie-saint-mande.fr pour vous inscrire AVANT LE 17 SEPTEMBRE.

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Nombre de personnes* : _____

Téléphone* : _____

Courriel : _____

ATTENTION ! Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.

LIBRE EXPRESSION

À GAUCHE, UNE ÉQUIPE LOYALE POUR UNE VILLE SOLIDAIRE



Pénurie de places dans les crèches...

Le problème n'est malheureusement pas nouveau à Saint-Mandé. Nombre de familles ne parviennent pas à obtenir une place en crèche pour leur bébé, ce qui les place dans des difficultés considérables lors de la reprise de travail de chacun des deux parents.

La présente rentrée ne paraît pas échapper à cette constante. La raison en est simple : en l'état de nos informations (rappelons qu'à Saint-Mandé, il n'existe pas de commission d'attribution des places en crèches) il y a une place en crèche pour trois demandes.

En l'état de cette pénurie, l'attribution de place se fait par la mise en œuvre de critères dont la pertinence peut prêter à discussion.

Ce qui est le plus contestable, c'est qu'au cours de la mandature qui s'achève, aucune politique sérieuse d'accueil de la petite enfance n'ait été mise en œuvre : la situation est quasiment identique en 2019 à celle de 2014.

L'acquisition de quelques berceaux dans des crèches privées ne pouvait de toute évidence remédier à ce manque flagrant de places. De plus, il doit être rappelé que pour les familles,

une place dans une crèche privée est plus onéreuse que dans le secteur public.

De même, privatiser la gestion de la Maison du Bois (opération à laquelle nous nous sommes opposés) ne pouvait apporter une réponse à ce problème.

En réalité, face à la situation qui existait en 2014 et au nombre de naissances à Saint-Mandé, la réalisation d'un nouvel équipement public d'accueil des tout-petits s'imposait.

Délaissant ce besoin d'intérêt général, la majorité municipale a préféré privilégier des opérations relevant parfois d'un souci de prestige (réfection de la portion sud de l'avenue du Général de Gaulle) ou dont la pertinence nous paraît contestable telle l'opération du quartier de l'IGN.

Pour nous, la gestion d'une commune doit avant tout tendre à répondre aux besoins quotidiens de ses habitants dans le souci de l'intérêt général et non se complaire dans l'affichage.

L'accueil des tout-petits doit être considéré comme une priorité pour la mandature qui s'ouvrira en 2020.

Petite suggestion

Nous avons souvent dénoncé le peu d'intérêt porté au quartier Saint-Mandé Nord. Notre proposition à maintes fois rappelée de procéder à la réfection et à un nouvel aménagement du carrefour Gallieni s'inscrivait dans cette préoccupation... mais avant même d'étudier une telle opération (écartée par l'actuelle majorité) ne pourrait-on pas éloigner les colonies de rats qui déambulent dans la contre-allée nord ?

Geneviève Touati, Philippe Leray et Sandra Provini

Contacts : Par courriel : g.touati@wanadoo.fr ; philippe.leray94@gmail.com ; sandra.provini@iledefrance.fr
Par courrier à adresser à notre nom à la Mairie de Saint-Mandé.

SAINT-MANDÉ DEMAIN

Transformer le périphérique ? Une nécessité absolue !

À l'heure de l'Accord de Paris sur le Climat, une réflexion ambitieuse sur le devenir du boulevard périphérique a été menée par la Ville de Paris, dans un esprit de consensus, qui a débouché sur un rapport de 277 pages et 40 propositions pour transformer cette autoroute urbaine en boulevard écologique du XX^e siècle.

Début juillet, notre ville s'en est fait le lointain écho par la voie d'un sondage internet en soumettant aux Saint-Mandéennes et aux Saint-Mandéens cinq de ces mesures directement liées au périphérique : création d'une voie réservée aux véhicules collectifs ou non polluants, abaissement à 3 du nombre de voies, mise en œuvre du 50 km/h, interdiction des poids lourds en transit et végétalisation.

Nous regrettons ce rôle de suiveur, plus que d'acteur. L'heure n'est plus à l'expectative ou au sondage prudent, mais bien à l'action !

Le périphérique nous pollue depuis des années et la proximité du Bois ne doit plus nous servir d'alibi pour regarder ailleurs.

Saint-Mandé doit affirmer sa volonté de participer pleinement à la "révolution" des mobilités au sein de la Métropole du Grand Paris, dans un délai qui sera celui des jeux Olympiques de 2024.

Notre ville est légitime à peser dans cette réflexion de tout son poids : bien sûr du fait de sa frontière avec le périphérique sur plus d'un kilomètre ; du fait aussi de la Porte de Vincennes et de l'axe pénétrant Nation - Vincennes très



fréquenté qui traverse son territoire ; et aussi par l'école Paul Bert, l'une des plus grandes écoles du Val-de-Marne, qui fait face au périphérique.

Saint-Mandé doit associer et consulter ses habitants pour lutter efficacement contre le bruit et les pollutions atmosphériques liées au trafic routier :

- Quelles mesures peuvent être prises à notre niveau pour empêcher un report vers Saint-Mandé des véhicules dissuadés d'emprunter le périphérique ?

- Quel avenir pour le Boulevard de la Guyane qui est dans un état déplorable ?

- Quels sont les niveaux de pollution actuels Porte Dorée, Porte de Saint-Mandé, Porte de Vincennes, Porte de Lagny ?

La question des "violences routières" au sein de notre ville se pose aussi avec acuité.

Les statistiques de l'accidentalité à Saint-Mandé mettent en exergue une surreprésentation des accidents impliquant les piétons au regard de la moyenne du Val-de-Marne, et plus spécialement les plus de 60 ans et les moins de 13 ans. Ce qui démontre que notre ville, du fait de sa densité et de son trafic routier, doit trouver des solutions particulières.

Avec vous, nous les trouverons : Les Saint-Mandéens devront avoir le dernier mot !

Luc Alonso / alonso.adam.luc@gmail.com
Arielle Attias / arielle.attias@sciencespo.fr
Gaël Turban / gael-turban@hotmail.fr
Lucile Robinet / lucilerobinet@gmail.com

SAINT-MANDÉ D'ABORD

Le Conseiller municipal Jean Eroukhanoff ne souhaite plus publier de tribunes dans le Saint-Mandé Infos.

BLOC-NOTES

BIENVENUE À...

Hanna FITOUSSI
Maixent, Renaud, Jean-Paul,
Raymond HALEM
Romie, Claude, Annick
AZRIA
Haya, Mouchka, Esther
MAÂREK
Haya-Mouchka TAIEB
Axel, Pierre, Claude
FABRYKANT
Elad FITOUSSI
Eden, Sarah, Janine
GHANEM
Hélyann, Kaël GUILHOT
VILLAMIZAR
Abigaïl PAL
Louna ENGLER
Gabriel, Jacob TAIB
Abdelssalam ASSEKKOUR
Léopold, Emmanuel, Marie
MAHOUDEAUX
Rafaely, Rika COHEN
Raphaël, François, Bernard
EBOUÉ
Achille, Nicolas LE BALER
Ethan, Bruno, Menahem
MAHOUN
Baptiste, Claude
MAILLARBAUX
Naël BOUZANDAR
ANTOINE
Sarah, Cécile, Marie
MARQUES
Shay, Haïm SAADA
Ava, Marguerite HURE
Betsalel ZERBIB

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Suzanne RUBELI
née RUBELI (92 ans)
Georges BASTARDOZ (90 ans)
Raymonde BERNAIX
née GOUX (84 ans)
Micheline GRUAU
née BOLLE (88 ans)
Marcel AUREL (88 ans)
Jacqueline FRANCE
née DUGAUD (96 ans)
Michel LEBLAY (81 ans)

ILS SE SONT UNIS...

Vivi SOUIED et Danielle TAÏEB
Alexandre
AVGOUSTOPOULOS et
Audrey DESCUNS
Julie ATTIA et
Samuel ZEITOUN
José CARRASCO AGUILAR
et Marie CALAMBE
Colette ROGER
et Gervais MILCENT
Mathieu ROLLET
et Ophélie PADOVANI
Cyril BLANC
et Elsa SCETBON
Antoine CELLARD
et Lise CHIESA

ANNIVERSAIRE 105 bougies pour Eliane Lavaud

Eliane est née le 31 juillet 1914 à Moutiers dans le Jura Suisse... le même jour que Louis de Funès ! Elle quitte sa Suisse natale dans les années 1930 pour s'installer à Paris avec ses parents. Son père horloger ouvre sa boutique rue Beaubourg. Elle a fêté ses 105 ans entourée de sa famille à la Maison de retraite Lanmodez de Saint-Mandé où elle réside depuis 2014. Toutes nos félicitations !

DISPARITION

Oliver Tully
C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès, le 9 juillet dernier, d'Oliver Tully, ancien maire de Drogheda en Irlande. Oliver Tully avait collaboré avec beaucoup d'enthousiasme au jumelage de sa ville avec Saint-Mandé. « *Nous garderons d'Oliver le souvenir d'un homme d'une extrême courtoisie, à l'humour prononcé et très accueillant* » note Patrick Beaudouin qui se joint au Conseil municipal, à Jean-Pierre Nectoux, président des Jumelages, au conseil d'Administration de l'ADJ et à Christine Sevestre, adjointe au maire pour présenter à son épouse Eileen et ses 4 enfants ainsi qu'à ses proches et à sa famille ses plus sincères condoléances.



1^{er} juin
Kévin DÉSALOS et Valeria COJOCARI
unis par Jean-Philippe DARNAULT



4 juin
Ruben SABBAH et Léa PEREZ unis par
Alain ASSOULINE



7 juin
Eric BEUCHER et Elodie JOSEPH
unis par Florence CROCHETON



8 juin
Jean-Marcel ANCIAUX et
Marie-France CATHERINE unis par le
Maire, Patrick BEAUDOUIN



13 juin
Benjamin MICHON et Joéva
LE NORGANT unis par Anne CARRESE



15 juin
Imad TAGEL DIN et Linda HOUARI
unis par Julien WEIL



15 juin
Thomas ROUGEVIN-BAVILLE et Delphine
BIOCHE unis par Marc MEDINA



17 juin
Yoram MAMAN et Eden ATTAB
unis par Alain ASSOULINE



19 juin
Alexis DAHAN et Fanny STEINBERGER
unis par Eveline BESNARD



19 juin
David GABIN et Deborah WALLACH
unis par Anne CARRESE



21 juin
Sami CHABBOUH et Héroïse
COLLART unis par Anne CARRESE



21 juin
Jean-Renaud MICHEL et Elisa
CHAILLOT unis par Anne CARRESE

MILLON

Maison de ventes aux enchères

Vendez vos trésors aux enchères !

Estimations de vos objets d'art Par Énora Alix, commissaire-priseur

Les mardis

10 et 17 septembre

1 et 15 octobre

12 et 26 novembre

10 décembre

Le matin sur rdv

et de 14h à 17h

sans rdv.



Enora ALIX est Commissaire-Priseur, généraliste. Dans l'émission Affaire Conclue, elle a déjà estimé une grande variété d'objets.

« On sait bien vendre et expertiser ce que l'on aime » nous dit-elle.

Le domaine préféré d'Enora c'est le bijou. Elle en voit beaucoup, les expertise facilement et actuellement ils ont la cote : un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines comme en témoignent les résultats des

ventes. Les bijoux anciens et modernes s'imposent maintenant comme de véritables objets d'art et de collections sur le marché des enchères. Les collectionneurs sont à la recherche de bijoux XIX^e, Art Nouveau, Art Déco, des années 50, des belles pierres et des signatures prestigieuses.

« Tout se vend bien dans le bijou actuellement, il faut en profiter si on a des bijoux que l'on ne porte plus »

nous indique Maître ALIX.

Lieu

La Charpente, Atelier - École d'Art
1, rue de l'Amiral Courbet
94160 Saint-Mandé

Renseignements & Rendez-vous

Maître Énora Alix
06 58 37 94 70
ealix@millon.com





PRESENTATION EN
AVANT-PREMIERE
DE LA
SAISON
CULTURELLE
2019-2020

Samedi 7 septembre
à 19h

Auditorium de CRESCO
4 avenue Pasteur

Venez nombreux !

VENEZ
DÉCOUVRIR
VOTRE NOUVEL
ÉQUIPEMENT
DE 3 200 M² !